

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

Dégradation
de l'éducation,
que faire ?

DERGUINI AREZKI

Macron, le visa, le gaz et le reste

EL YAZID DIB



LETTER OUVERTE AUX PRÉSIDENTS
EMMANUEL MACRON ET ABDELMADJID TEBBOUNE

**Accord franco-algérien
du 27 décembre 1968 :
un accord figé dans
le temps et dépassé !**

FAYÇAL MEGHERBI



**Panique
à Rabat**

RABAH TOUBAL

**Livres : passé
décomposé**

BELKACEM
AHcene-DJABALLAH

L'ACTUALITÉ AUTREMENT VUE



**L'inflation...
une autre
crise
s'installe**

NOUREDDINE
MEBARKI

**Juge et
magistrat**

MEKIDECHE
ABDELKADER

**A croire
que les
formations
politiques
algériennes
ont perdu
leur boussole !**

CHERIF ALI

FEUX DE FORêTS

**«Du bon sens et
beaucoup de vigilance»**

ABDELKADER KHELIL



Réfugiés sahraouis à Tindouf **L'ONU lance un appel urgent pour des aides**

Les Nations unies en Algérie appellent sous le sceau de l'urgence la communauté internationale «à renforcer et accroître son soutien à l'aide alimentaire et nutritionnelle aux réfugiés sahraouis à Tindouf sérieusement menacés d'insécurité alimentaire et de malnutrition».

Ghania Oukazi

C'est le coordonnateur résident du Système des Nations unies en Algérie, Alejandro Alvarez, qui a fait hier lecture d'un communiqué dans ce sens en présence des représentants du HCR, de l'agence des Nations unies pour les réfugiés, du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) ainsi que ceux de la presse.

Cet appel d'urgence à l'aide humanitaire aux réfugiés sahraouis à Tindouf est justifié par «une réduction forcée de 75% des rations alimentaires mensuelles du PAM (qui) est particulièrement inquiétante car elle correspond à moins de la moitié de l'apport calorique quotidien recommandé par personne». Les précisions des Nations unies à cet effet sont effrayantes. «Chaque bénéficiaire reçoit désormais moins de 5 kg de ration, contre les 17 kg prévus par personne et par mois. Les résultats préliminaires de la mission d'évaluation conjointe et de l'enquête sur la nutrition menées il y a six mois révèlent également une dégradation de la situation nutritionnelle et une augmentation de la prévalence de l'émaciation potentiellement mortelle chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, qui passe de 7,6% en 2019 à 10,7% en 2022. La moitié des enfants âgés de 6 à 59 mois sont anémiques, un enfant sur trois souffre d'un retard de croissance et seulement un enfant sur trois reçoit le régime alimentaire diversifié minimum dont il a besoin pour grandir et se développer sainement», est-il rapporté.

Les diplomates onusiens en poste à Alger rappellent que «pendant plus de quatre décennies, le Gou-

vernemment algérien et les donateurs internationaux ont fait preuve d'une solidarité constante avec les réfugiés sahraouis en fournissant un soutien humanitaire d'une importance vitale et qui doit être reconnu». Malheureusement, disent-ils, «sous la pression des défis mondiaux, ce soutien est désormais insuffisant pour répondre aux besoins actuels. Les fonds nécessaires à la seule assistance alimentaire ont doublé pour atteindre 39 millions de dollars cette année, contre 19,8 millions de dollars avant le déclenchement de la pandémie». Ils affirment ainsi qu'ils font face tout autant que d'autres acteurs humanitaires «à d'importants déficits de financement provoqués par l'impact de la pandémie de la Covid-19, la hausse mondiale des prix des denrées alimentaires et du carburant qui en a résulté, et les effets de la guerre en Ukraine». Une situation qui, relève Alvarez, «a profondément affecté tous les secteurs de l'aide humanitaire, entravant de manière inquiétante l'accès des réfugiés à la nourriture, à l'eau, à la santé, à la nutrition, à l'éducation et à d'autres services de subsistance essentiels». Le coordonnateur résident des Nations unies estime que «la solidarité internationale est cruciale pour stopper la détérioration rapide de la situation nutritionnelle dans les camps de réfugiés et ses effets durables pour la population, en particulier les enfants».

Le Système des Nations unies en Algérie appelle la communauté internationale «à renouveler ses efforts et à fournir un soutien supplémentaire rapide pour apporter une réponse appropriée à cette urgence». Un appel lancé, précise Alvarez, «aux institutions étatiques tout autant qu'aux donateurs privés qui peuvent être mobilisés».

Coronavirus : **72 nouveaux cas**

Soitante-douze (72) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et 68 guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mercredi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'éta-

blit ainsi à 270.043, celui des décès reste inchangé (6878), alors que le nombre total des patients guéris passe à 181.623 cas.

Par ailleurs, quatre (4) patients sont actuellement en soins intensifs, note la même source, relevant que 26 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas.

Le Quotidien
d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 -Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél.: 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - **Est:** SO.DI. PRESSE

En l'espace d'une semaine **167 kg de kif saisie aux frontières avec le Maroc**

Des tentatives d'introduction de quantités de drogues s'élevant à 167 kg de kif traité, à travers les frontières avec le Maroc, ont été déjouées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 17 au 23 août en cours, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intensifs visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, 8 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction des quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à 167 kilogrammes de kif traité», précise le communiqué.

Ils ont également «saisi un (1)

fusil mitrailleur FMPK et 661 balles, alors que 23 autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession de 56.594 comprimés psychotropes lors de diverses opérations exécutées à travers les Régions militaires».

Des détachements de l'ANP ont, en outre, «intercepté, à Tamnasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf, 183 individus et saisi 21 véhicules, 223 groupes électrogènes, 125 marteaux piqueurs, 2 détecteurs de métaux, 3 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpailage illicite, tandis que 11 autres individus ont été arrêtés et 4 fusils de chasse, un (1) pistolet automatique, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande s'élevant à 37,5 tonnes, 111.200 paquets de tabacs et 1.320 unités de diverses boissons ont été saisis à In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Tindouf, Ouargla, Djelfa, Tizi Ouzou et Saïda».

Dans le même contexte, «les

Garde-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 31.395 litres à Bordj Badji Mokhtar, Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras et El-Oued».

Par ailleurs, les Garde-côtes «ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 20 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 102 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national». «Ces opérations qui ont été exécutées par des unités et des détachements de l'ANP, dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, ont abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», conclut la même source.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Interrogations

Tout est réglé sur le plan des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire. Lors de ses récentes sorties médiatiques, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a laissé entendre que tous les moyens sont réunis pour garantir une rentrée sereine, mais sans qu'on sache vraiment elle est pour quand cette prochaine rentrée scolaire ? Car, si les dates de la reprise du travail des personnels de l'Education sont connues, fixées pour les fonctionnaires administratifs au dimanche 28 août et au mercredi 31 août pour les enseignants, aucune date n'a été avancée pour la rentrée des classes des trois cycles de l'enseignement. Donc, on ne connaît pas encore la date de la véritable rentrée, qui est celle des élèves, et qui se confond en grande nature avec la rentrée sociale. La coutume veut que les dates des reprises de travail des personnels de l'Education et de la rentrée des élèves sont communiquées en même temps, et cet impair à la tradition a provoqué un certain malaise au sein des ménages, dont la plupart sont en vacances et souhaiteraient bien connaître la date exacte de la rentrée scolaire pour s'organiser en conséquence, écouter ou prolonger leurs vacances notamment. Et, naturellement, la non communication de la date de la rentrée des élèves ouvre la porte à toutes les supputations, laissant dire à certains qu'il existe des problèmes qui retardent la date de la rentrée. Sinon, pourquoi ne pas fixer cette date de la rentrée scolaire, comme on a l'habitude de la faire ? Est-ce l'introduction de l'Anglais au primaire qui a un peu perturbé cette date ? C'est possi-

ble. Même si le premier responsable a affirmé, mardi dernier, que «tous les moyens matériels, humains et organisationnels sont réunis pour une introduction réussie de l'anglais au primaire». Les enseignants de cette langue sont recrutés, même si cela nécessite une petite formation de quinze jours pour les adapter à la psychologie de l'enfant, à la législation scolaire, aux pratiques pédagogiques, ainsi que le manuel scolaire lié à l'enseignement de l'Anglais, qui sera distribué aux élèves dans les délais fixés, il reste encore que ces dispositions sont en cours d'adaptation ou de mise en place. A part cet aspect de la question, qu'est-ce qui pourrait bloquer l'annonce de la date exacte de la rentrée scolaire ?

Il ne reste qu'une seule autre explication à ce remue-ménage, celle de l'ordre public qui s'immisce dans le sujet avec sa dimension sécuritaire pour assurer la couverture de l'événement grandiose de millions d'élèves qui reprennent le chemin de l'école. Vraisemblablement, la date de la rentrée scolaire n'est pas du seul ressort du ministère de l'Education nationale, sinon rien ne l'empêche vraiment en l'état actuel des choses, et selon les assurances du ministère de tutelle, de le faire. Est-ce à dire que c'est une prérogative du gouvernement, voire de la présidence, de fixer la date de la rentrée scolaire ? Durant ces deux dernières années, la rentrée est fixée par le gouvernement après consultation du comité de suivi de la propagation du coronavirus, mais vu la levée de toutes les restrictions sur ce plan, aucun avis du genre n'est plus requis sur ce plan.

Gara Djebilat Appel d'offres international pour l'investissement dans la mine de fer



R. N.

Selon le PDG de l'Entreprise Nationale de Fer et de l'Acier (FERAAL), Ahmed Benabbas, la société va lancer un appel d'offres international pour l'investissement dans la mine de Gara Djebilat «d'ici début septembre», afin de «sélectionner des partenaires disposés à investir et accompagner des unités industrielles spécialisées dans la sidérurgie», a-t-il déclaré à la radio national Chaîne 1.

Dans son interview à la radio algérienne, M. Benabbas a déclaré que l'exploitation de la mine Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, «est un projet énorme et stratégique pour le développement de la sidérurgie en Algérie, car elle garantira l'approvisionnement des complexes (sidérurgiques, ndlr) de Bellara et de Tosyali en matière première qui est encore importée de l'étranger». «A travers l'appel d'offres international, qui sera lancé en septembre, nous souhaitons attirer des opérateurs pour investir dans la mine de Gara Djebilet et dans des unités industrielles», a déclaré M. Benabbas. Le PDG de FERAAL a également ajouté que son entreprise est «en discussions avec les complexes de Bellara et de Tosyali pour les approvisionner en matière première».

Interrogé sur la création de postes d'emploi, il affirme qu'ils seront créés «par milliers». «Il y a des postes d'emploi dans la phase d'achèvement et d'autres dans l'exploitation des unités industrielles. Je vous donne un exemple: une unité industrielle qui produit un million de tonnes, a besoin de 2.000 emplois directs. Cela veut que pour un emploi direct, il faut compter entre 5 et 10 autres emplois indirects», a-t-il expliqué.

Ajoutant que l'objectif c'est de faire de ce projet d'exploitation de cette mine une «cité minière, pour l'exploitation de 5 millions de tonnes». «Ce sera une cité de quelque 5.000 résidents, ce qui permettra de développer toute la région», affirme encore le PDG de FERAAL. La wilaya de Tindouf avait annoncé le 17 août dernier le lancement des opérations d'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet par l'usage d'explosifs.

La même source avait indiqué que les quantités extraites seront «acheminées par voie terrestre vers le Nord, dont une partie sera destinée à l'exportation auprès de partenaires économiques en Chine et en Russie, et une autre partie sera envoyée par la suite à des entreprises de transformation de minerais de fer en Algérie».

Sonatrach Importante découverte pétrolière à Adrar

Une importante découverte de Pétrole a été réalisée par Sonatrach, à Haasi Illatou dans la région de Sbâa (wilaya d'Adrar), a indiqué mercredi la compagnie dans un communiqué.

«Sonatrach annonce la réalisation d'un résultat positif du forage Hassi Illatou est-1 (LTE-1) réalisé dans la concession Sbâa (wilaya d'Adrar)», indique le communiqué.

Cette découverte «intervient 28 ans après la dernière découverte

d'huile réalisée dans la région de Sbâa en 1994. Elle est située à 6 Km du centre de traitement de Hassi Illatou».

L'estimation préliminaire des volumes de cette découverte donne un volume en place qui peut dépasser les 150 millions de barils. Ce «résultat positif est très encourageant pour la poursuite de l'activité Exploration des hydrocarbures liquides dans la région de Sbâa afin de garantir l'approvisionnement de la raffinerie d'Adrar».

Pétrochimie Le projet avec TotalEnergies se poursuit

Mohamed Mehdi

La compagnie française TotalEnergies dément formellement l'abandon du projet de l'usine de propylène d'Arzew en Algérie. En réponse à une question posée, via email, par Le Quotidien d'Oran, à propos des informations faisant état du «retrait» de TotalEnergies de la construction de l'usine pétrochimique pour la production du polypropylène, annoncée en 2018, la compagnie française affirme que le «projet pétrochimique d'Arzew en Algérie se

poursuit», démentant ainsi l'article du site Africa Intelligence, réputé «bien informé», qui annonçait le 22 août, le «désengagement de la construction d'une importante usine de pétrochimie». «Suite à la question que vous avez envoyée lundi (des informations (non officielles) circulent sur le retrait de TotalEnergies du projet de propylène d'Arzew en Algérie.

Avez-vous des précisions ou des déclarations à ce sujet ?», voici la réaction de TotalEnergies : l'information relayée par l'article d'Africa Intelligence est fausse.

Le projet pétrochimique d'Arzew en Algérie se poursuit», nous répond Pol-Rémy Barjavel, Attaché de presse de la compagnie.

L'article de la «très informée publication française Africa Intelligence» a été repris par plusieurs sites d'informations algériens, mais aussi marocains, annonçant un «brutal coup d'arrêt». Pour rappel, en novembre 2021, le directeur de TotalEnergies en Algérie, Samir Oumer, avait déclaré que l'usine de production du polypropylène d'Arzew, «entrera en production en 2025».

Raïna Raïkoum

Amine Bouali

Quand les facteurs veillent sur les parents

La Poste d'un pays européen a lancé, il y a quelques années, un service insolite intitulé «Veiller sur mes parents». Le clip publicitaire qui vantait à la télévision les mérites de ce nouveau produit, expliquait aux téléspectateurs en quoi il consistait en quelques images qui laissaient pantois l'observateur appartenant à une autre culture. On y voyait une vieille femme apparemment heureuse et en bonne santé en train d'offrir un café (ou une boisson quelconque) à son jeune visiteur; et tout le monde pensait qu'il s'agissait de son fils venu lui rendre visite. Erreur ! C'était le facteur du quartier qui était passé prendre de ses nouvelles et lui faire la conversation pour le compte de ses enfants, visiblement très occupés.

Mais ce qui frappait le plus dans cette réclame, c'était le discours que la vieille femme en question tenait à l'adresse du facteur : «Tu te rends compte qu'à l'époque, ils gardaient les parents à la maison» lui confiait-elle. «Ah moi, je n'aurais jamais voulu ça! On ne fait pas des enfants pour qu'ils s'occupent de nous. Je suis bien moi ici. J'ai mes petites habitudes. Et puis je t'ai toi! Ça me fait plaisir quand tu passes me voir.» («Toi», vous avez compris, c'est... le facteur !)

Et si en langage décrypté, la dame âgée voulait dire en réalité : «Moi j'aurais bien voulu que mes enfants me gardent auprès

d'eux, s'occupent davantage de moi et me témoignent davantage leur amour. Mais je comprends: ils sont trop occupés! Alors ils t'ont envoyé, «toi»! Mais ils finiront bien par passer un jour.»

Pour 39,90 à 139,90 euros par mois (si les prix n'ont pas augmenté depuis!) les facteurs de ce pays du vieux continent dont il est fait allusion plus haut (mais aussi peut-être d'autres de leurs collègues en Europe) peuvent se déplacer une à six fois par semaine au domicile d'une personne âgée pour s'enquérir de sa santé, s'assurer que tout va bien et demander pour elle éventuellement une assistance médicale: c'est l'idée géniale qu'à eu la Poste de ce pays très civilisé pour venir en aide aux personnes du troisième âge. Dans ce pays ayant atteint le summum de la compassion, les citoyens inquiets quant au sort de leurs parents âgés mais qui n'ont pas le temps de leur rendre visite plus souvent, peuvent désormais dormir tranquillement: la corporation des facteurs est mobilisée et veille au grain !

L'Occident affairé et hédoniste a relégué la vieillesse (et la mort) dans des placards verrouillés à double tour et délégué à des secrétaires disponibles et dûment rémunérés la gestion de ce genre de «tracas» dont il ne veut plus entendre parler! C'est, paraît-il, l'avenir radieux que la civilisation du progrès prépare au restant de l'humanité.

Aïn Defla

Quatre morts et un blessé dans une collision

Quatre (4) personnes sont décédées et une autre a été grièvement blessée dans un accident de la circulation survenu mercredi sur l'autoroute Est-Ouest, à hauteur du virage d'Aïn Soltane (commune de Khemis Miliana), a-t-on appris auprès de la direction locale de la protection civile. Les unités de la protection civile ont effectué une intervention aux environs de

9h15, suite à une collision entre un véhicule touristique et un camion à remorque, sur l'autoroute Est-Ouest en direction d'Oran, à hauteur du virage d'Aïn Soltane (commune de Khemis Miliana), a indiqué, à l'APS, le chargé de communication, le capitaine Kamel Hamdi.

L'accident a causé la mort à quatre personnes (un homme, deux femmes et une jeune fille),

Feux de forêts Tous les incendies éteints

Les services de la Protection civile ont indiqué, mercredi, que tous incendies liés aux feux de forêts ont été éteints, alors que les moyens aériens et terrestres du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et récoltes sont mobilisés pour intervenir en cas de nécessité.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 58 incendies du couvert végétal à travers les

âgées entre 15 et 45 ans, et des blessures graves à une femme, a ajouté le responsable.

Il a signalé l'évacuation des corps des personnes décédées et la blessée vers l'Etablissement public hospitalier de la commune de Khemis Miliana. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes de l'accident.

wilayas de Tizi Ouzou, Sétif, Sidi Bel Abbes, Souk Ahras, Tipaza, Guelma, Chlef, Bejaïa, Alger, M'sila, Bordj Bou Arreridj, Tissemsilt, Mila et Aïn Defla, ayant causé des pertes estimées à 40 hectares de forêts, un (1) hectare de maquis, six (6) hectares de broussailles, 1.721 bottes de foin et 924 arbres fruitiers.

Macron, le visa, le gaz et le reste

L'Elysée affirme que « Ce déplacement contribuera à approfondir la relation bilatérale tournée vers l'avenir au bénéfice des populations des deux pays, à renforcer la coopération franco-algérienne face aux enjeux régionaux et à poursuivre le travail d'apaisement des mémoires » selon l'AFP.



Par El yazid Dib

Tout ce qui se rattache aux relations franco-algériennes ne peut s'abstenir de ne pas relever la complexité des visas. Certes, dans l'échange inter-nation, y a plus consistant, de l'urgence des priorités aux enjeux géopolitiques, de l'alignement de thèses au positionnement politique, des attraits économiques aux aiguilles de la balance commerciale. C'est ainsi que cette « visite » aura à surfer sur pas mal de points de vue, des couleurs du temps, de ses éphémères nuages, de ses furtives éclaircies, des amours effilochées, des écarts de langage, des colères emprisonnées, de tous les supposés droits de l'homme et d'expression sans toutefois ne pas lorgner, d'une façon ou d'une autre à ce dossier. Tous les autres dossiers en leurs diverses natures concernent les institutions et les organes publics des deux pays; le visa, quant à lui ; est lié à deux populations, semble-t-il, se dire dans l'air d'Alger. C'est pour ça que l'on en parle.

LE VISA DE MACRON

Son visa est pluriel. C'est plus qu'une estampille adhésive. Il est ancestral. C'est un renouvellement et non une primo demande. Le visa dans ce sens là, n'est pas celui qui se délivre dans un consulat. Non plus, celui qui s'obtient par la moitié d'un nombre qu'une politique étrangère eût à fixer dans l'euphorie des convulsions diplomatiques. Son visa est une invitation, sans l'exigence de certificat d'hébergement ou de réservation d'hôtel. Il n'avait pas à servir des cas via un prestataire de service ou justifier de moyens de subsistance suffisants durant son séjour, ni souscrire une assurance voyage ni produire un pass-sanitaire. Il s'est engagé solennellement à ne tenter nulle procédure le menant à s'installer sur le territoire d'accueil. La conquête des territoires n'est plus à la mode. Sa caution morale serait une garantie sûre pour le croire d'abord sur parole de bon citoyen, ensuite sur déclaration officielle. Sa présence, sa frimousse au faciès bien fait et son ménage parfaitement équilibré ne constituent aucun risque majeur d'une hypothétique immigration clandestine. Il a ses attestations de travail, son affiliation de sécu so-

ciale, son p'tit compte en dinars convertibles, ses bilans financiers. C'est dire que le visa de Monsieur Emmanuel Macron, président de la République française, en visite officielle en Algérie doit être un visa serré par un seuil populaire. Une bienvenue signée par le peuple. Le cachet y apposé n'est pas sec. Il est encore et toujours humide. A chacun de faire ses recherches et s'en convaincre, quant à l'origine et la substance de cette humidité. Peut-on les trouver dans des pages encore fraîches d'un livre d'histoire qui ne s'est pas terminé de s'écrire ? Ou doit-on les entrapercevoir dans le voile brumeux d'un jour à venir qui refuse de lever ?

LE VISA DES AUTRES

Ce « déplacement » annonce t-il vient « renforcer les relations entre les populations ». Et ceci n'est pas sans évoquer le « fameux » visa. Les peuples ne peuvent se libérer du carcan de leurs propres convictions, étant coincé chacun dans son coin ; que si échange y est. L'interaction des cultures favorise la compréhension l'un de l'autre.

Pour ce qui de la délivrance ou la réduction des visas, c'est une question de souveraineté sans ambages. La France est libre dans ses décisions. Néanmoins consentons à le dire que si ce visa est parfois la clef d'un rêve pour toute cette nouvelle génération éprise d'évasion et de liberté ou son accès vers un cauchemar insoupçonnable ; il est surtout un enjeu diplomatique obscur dans un enjeu politique versatile. À une situation donnée, on le brandit tel un outil de pression, omettant ainsi qu'il ne peut toujours atteindre l'objectif escompté. Chaque pays tend à protéger son intégrité, veiller à la sauvegarde de ses fondamentaux, de ses référentiels doctrinaux, de ses repères socio historiques. Il est dommageable que de tels flux migratoires soient pour les uns la fuite d'une négation sociale et l'entorse d'une harmonie sociale pour les autres. Chacun est dans sa légitimité lorsque chacun est dans sa tourmente. Il y sera certainement, quoique en filigrane, question des cas d'expulsion, de retour de ces anonymes désespérés, de ces perdus sans papiers, de ces exils basanés, de ces sentences en exéquatur, de ces chahuts offshore.

Le visa des autres n'est pas toujours une fraude ou une installation hasardeuse sur le pont de Barbès. Il peut être un pont de famille, un ticket d'accès à une certaine humanité, une tri-

bune culturelle ou un tourisme que les moins de vingt ans ne peuvent connaître. Les frapper de refus, c'est un peu se mettre une dose de haine supplémentaire, une sorte de démenti des valeurs dites républicaines.

LE VISA DE LA MÉMOIRE

Oui, « approfondir les relations bilatérales tournées vers l'avenir » est un indice révélateur de bonne foi, et qui ne peut aucunement faire l'impasse sur un passé qu'il ne faudrait éthiquement qu'assumer en toute responsabilité. Quelle que soit la longueur de la nuit, le soleil finira par se lever aurait dit un Victor Hugo apprécié.

L'histoire est un fait tenu et non pas un libre commentaire d'historiens. On ne joue pas avec. « C'est un produit dangereux ». Ça ne sera pas à un rapport de 146 pages blanches inélégamment remplies d'encre et de style mi-figure, mi-raïsin de pouvoir effacer des horreurs remplies de noir et de sang. Réconcilier les mémoires est une nécessité. Apaiser les douleurs mémorielles est une thérapie pour une histoire qui souffre de plaies et de dénis. Ce n'est pas à un jeu de mots ou une simple embrassade entre deux présidents mortels qui aura à le faire. On n'efface pas d'une signature ce que la monstruosité coloniale a causé comme crimes restés sans châtiment. L'on peut ne regarder que l'avenir, l'on peut s'empêcher de crier encore, l'on peut absoudre la bêtise reconnue. Seule la vérité, telle qu'elle était vécue est capable de dissoudre l'équivoque et de dégeler

A lire la presse algérienne, suite à la diffusion du rapport Stora ; l'on sent de la déception chez tout citoyen. Une dépossession de gloires. Il a exacerbé davantage le sentiment de la francophobie au lieu de savoir le contenu. Un regard en conséquence à ce qui lui a été répondu, tant par ses collègues algériens que par la large opinion publique ou par les simples observateurs dont votre serviteur qui s'est vu bloqué sur twitter par le Monsieur, à la publication de son avis ; est à jeter dans une nouvelle lecture des faits historiques (*ma chronique « le jeu des mémoires, l'enjeu de l'histoire » in Quotidien d'Oran du 05 février 2021*). Ainsi, le premier apaisement ne vient pas, à vrai dire, des politiques ; mais de la lecture désinteressée, impossible, impartiale et juste des mêmes faits.

L'oubli est un produit qui ne se fabrique pas du jour au lendemain. Il ne bloque pas d'avoir cependant la tête « tournée vers l'avenir ». Si

les excuses seraient difficiles à prononcer, elles ne doivent pas toutefois être impossibles. Cela exige du courage et de la tranquillisation des consciences morfondues.

Cette visite devait le mener à Oran, façon de voir la maison rénovée en musée du couturier Yves Saint-Laurent. C'est une façon de rentrer dans une certaine mémoire. A Arris, les Aurès ; y a la maison de Mostefa Benboulaïd rénovée en musée et y a ainsi l'autre façon de rentrer dans la même mémoire. Fallait éviter tous les musées, car un musée c'est un miroir silencieux d'un passé qui hurle encore. Il ne reflète nullement le regard à tourner vers l'avenir que l'on carillonne dans le communiqué. Le temps saura faire des choses, et des meilleures. Fixons l'avenir.

LE VISA DES INTÉRÊTS

Les États coopèrent sur la base de l'intérêt réciproque. Ils tentent, pour les détenteurs de puissance d'amarrer à leur borne ceux qui sont à la lisière d'un monde qui persiste à se faire sans eux. Mais ce monde bouge trop vite tellement les tenants et aboutissants changent aléatoirement de mains. L'Europe n'est plus un ensemble d'Etats indépendants. Engloutis par une union précaire qui a son tour suit le vent atlantique. En son propre sein, les jalouses économiques et les partenariats nouvellement actés ne se laissent plus s'adoucir par cet esprit communautaire. Le « gagnant/gagnant » fait abstraction de toute appartenance continentale. Les priviléges d'accords changent de camp autant que changent les positions.

L'actualité se bouscule et entoure ainsi cette « visite » de plusieurs volets géographiques. L'Ukraine n'est pas la Libye et Taïwan n'est pas le Mali. La Palestine, le Sahara occidental, le Yémen ou la Syrie ne font pas le même menu et ne s'écrivent pas des mêmes caractères politiques. Les visions diffèrent aussi pour la Russie, la Chine, l'Inde ou l'Iran.

Un visa peut apparaître dans l'autre sens comme un robinet de gaz que l'on manipule au gré du froid ou de la chaleur politique. Il change de destination, selon la direction des pipelines et suivant, non pas le cours boursier ; mais bel et bien la mercuriale des relations bilatérales. Les « enjeux régionaux » dont parle l'Elysée ne sont pas uniquement inscrits dans des zones d'influence, ils sont des rapports de force conjoncturels qui persévèrent à stopper toute émergence de nouveaux blocs tout aussi puissants.

Lettre ouverte aux présidents Emmanuel Macron et Abdelmadjid Tebboune

■ Accord franco-algérien du 27 décembre 1968 : un accord figé dans le temps et dépassé !

Par Fayçal Megherbi*

Le président français Emmanuel Macron se rendra du 25 au 27 août en Algérie pour une visite destinée à relancer le partenariat entre les deux pays après plusieurs mois de crise.

Pour rappel, le président français a multiplié depuis sa première élection les gestes mémoriels, reconnaissant la responsabilité de l'armée française dans la mort du mathématicien Maurice Audin ou de l'avocat nationaliste Ali Boumendjel.

Cette visite ne doit pas aussi occulter la dégradation de l'accueil des ressortissants étrangers et notamment algériens dans les préfectures françaises.

Dans un communiqué en date du 31 mai 2022, la Cimade, une association française des droits de l'homme, avait constaté des entraves liées à l'accès au guichet des préfectures pour le dépôt des demandes de régularisation. La Cimade avait revendiqué «la suppression des entraves à la régularisation». Elle demande «un accès effectif aux procédures administratives en préfectures» et «une alternative à la dématérialisation».

En effet, cette dématérialisation est «aujourd'hui devenue un obstacle majeur à la régularisation des personnes sans-papiers, en les tenant durablement éloignées de l'accès aux guichets. Elle génère également d'importantes ruptures de droits (séjour, mais aussi emploi, protection sociale...) pour les personnes en renouvellement d'un titre qui n'obtiennent pas de rendez-vous dans les temps».

Les modifications ultérieures de l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968 ont toujours tenu compte de l'évolution du flux migratoire entre la France et l'Algérie.

Lors de l'accession de l'Algérie à l'indépendance, les Accords d'Évian reconnaissent aux Algériens la liberté de circulation entre leur pays d'origine et la France ainsi que le principe de l'égalité des droits sociaux et économiques.

ques avec les citoyens français. Cet accord établissait l'obligation pour les Algériens de présenter un passeport aux frontières, mais sans la contrainte d'un visa. Un titre de séjour particulier était créé portant le nom de « certificat de résidence ».

Les deux avenants conclus par la suite (22 décembre 1985 et 28 septembre 1994) par les deux pays ont eu, de manière générale, pour objet de tenir compte des modifications du contexte migratoire, de rapprocher la situation des Algériens de celle des autres nationalités, sans toutefois que ce rapprochement soit total.

À titre d'exemple, et en application de l'avenant de 1985, un Algérien pouvait, sans difficultés, venir s'installer en vue de faire des études ou exercer certaines activités professionnelles. Il disposait alors de la liberté d'établissement en qualité de commerçant ou artisan. Cette situation «avantageuse» a bien changé, et les Algériens sont devenus, avec le temps, une catégorie d'étrangers à part...

POURQUOI ?

Prenons pour exemple la dernière réforme en droit des étrangers (la loi du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers). Cette dernière ne concerne, en aucun cas, les ressortissants algériens.

Leur situation d'entrée, de séjour et de travail est «gelée» par l'accord franco-algérien et ses trois avenants.

En effet, depuis le 1^{er} novembre 2016, les préfets peuvent délivrer de nouvelles cartes de séjour pluriannuelles (CSP) telles que le « passeport talent », « travailleur saisonnier » et « salarié détaché ICT » et « générale ».

Ces cartes de séjour ne sont toujours pas destinées aux Algériens.

Ce changement des règles et principes du droit des étrangers constituait une réelle occasion pour les autorités algériennes de mettre en place, avec la France, un nouvel avenir à l'Accord franco-algérien du 27 décembre 1968.

IL N'EN EST RIEN !

LE MONDE CHANGE ! LES FLUX MIGRATOIRES D'AUJOURD'HUI NE SONT PLUS CEUX D'HIER !

L'Algérie et la France doivent entamer la rédaction d'un quatrième avenir à l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968, et ce, afin d'améliorer la situation de ces Algériens arrivant en France. Dans l'optique d'un nouvel avenir, le gouvernement algérien doit, impérativement, défendre les points suivants dans ce nouvel accord et maintenir les acquis des précédents avenants.

Tout d'abord, le point important qui concerne la régularisation par le travail.

Les dispositions de la circulaire du 28 novembre 2012, de l'ancien ministre français de l'Intérieur et candidat à l'élection présidentielle, Manuel Valls, n'ont pas vocation à s'appliquer aux Algériens. Cette circulaire prévoit qu'un titre de séjour peut être délivré à l'étranger s'il justifie d'une ancienneté de 3 ou 5 ans en France et qu'il est en mesure de présenter un contrat de travail ou de réelles attaches familiales.

Concernant les Algériens, cela n'est que de manière «exceptionnelle» que les préfets peuvent examiner leurs demandes, contrairement aux autres étrangers...

Encore une fois, les Algériens ne peuvent pas invoquer les dispositions prévues pour l'admission exceptionnelle au séjour. Il faut croire que la notion «à titre humanitaire», telle que définie dans le texte, ne peut pas s'appliquer à l'Algérien...

L'inapplicabilité de cette situation aux ressortissants algériens, alors qu'ils représentent près du quart des entrées permanentes en France, pose un véritable problème. Dans le souci de créer une réelle «égalité» dans le traitement des étrangers, le gouvernement algérien doit intégrer ces principes dans le nouvel avenir à venir.

Deuxième point, la régularisation à travers la règle des dix ans de présence sur le territoire français doit demeurer.

Troisièmement, le gouvernement algérien doit également sauvegarder le principe de la régularisation des ressortissants algériens ayant la qualité de conjoint de Français, sans toutefois leur exiger un visa de long séjour.

Quatrième point, la situation des étudiants algériens, qui est la plus défavorable de tous les étudiants étrangers, doit faire l'objet d'un alignement sur le régime général prévu dans le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA). Entre autres, les dispositions du CESEDA prévoient l'attribution de l'autorisation provisoire de séjour (APS) d'une durée d'un an pour les étudiants diplômés du master 2 ou d'une carte de séjour d'un an «recherche d'emploi ou création d'entreprise», l'exercice d'une activité salariée à titre accessoire aux études ou encore le bénéfice de la carte de séjour «compétence et talent»...

Ces règles ne sont pas prévues dans l'Accord franco-algérien et, par conséquent, les étudiants algériens ne peuvent pas en bénéficier et deviennent alors des étudiants «sans droits» à la fin de leur cursus.

Cinquièmement, il faudra prévoir la suppression de la règle du visa long séjour pour l'exercice des activités commerciale, industrielle et artisanale des ressortissants algériens en France. Cette condition pénalise beaucoup de commerçants algériens qui disposent de la qualité de commerçant en France mais qui ne peuvent faire valoir leur droit au séjour devant l'administration française. Elle exige systématiquement des intérêts de retourner au pays pour solliciter le visa long séjour d'installation au risque de se retrouver bloqués et de ne plus revenir en France.

Aujourd'hui, la situation des Algériens est figée dans le temps. Il est grand temps que cela change !

*Avocat

■ Panique à Rabat

Par Rabah Toubal*

Profitant de l'offensive entreprise par l'administration Trump, dans le cadre de son «plan Abraham» lancé, il y a quelques années, en direction des pays arabes pour normaliser leurs relations diplomatiques avec Israël, en contrepartie de promesses économiques et financières vaporeuses, le roi Mohammed 6 avait obtenu contre la sienne, le soutien officiel par les Etats-Unis d'Amérique et Tel-Aviv aux thèses de la «marocanité du Sahara Occidental», développée par le Maroc.

Sous la pression conjointe de Washington et de Tel-Aviv, l'Espagne a emboîté le pas à ces deux pays pour entériner cette option.

Par ailleurs, toutes sortes d'influences sont actuellement exercées sur le SG de l'ONU, le Portugais M. Antonio Guterres, pour apporter la bénédiction de cette organisation internationale à ce plan dont le modus operandi et l'évolution ont été complètement remis en question après le déclenchement de la guerre russo-ukrainienne, en mars 2022, que l'Occident et son bras armé l'OTAN n'ont rien fait pour l'éviter. Bien au contraire !

Ils sont co-responsables de ses conséquences désastreuses sur l'équilibre géostratégique du monde et la paix et la sécurité internationale car leur alignement diplomatique sur les provocations répétées et les positions extrémistes du gouvernement ukrainien et leur assistance militaire massive font peur à la majorité des pays des cinq continents, qui désapprouvent cette montée dangereuse d'arrogance et de



mépris de l'Occident, sous la houlette d'une Amérique guerrière, en mal de conquêtes.

C'est cette évolution imprévue de la situation mondiale et la guerre froide subséquente, notamment contre la Russie et la Chine principalement visées par les pays occidentaux, en plus de la détérioration visible à l'œil nu, de l'état de santé du monarque Mohammed 6 et les risques certains de plonger le royaume dans une crise politique, économique et sociale, qui l'ont poussé à pratiquement sommer, samedi 20 août 2022, dans le discours prononcé à l'occasion de la «fête de la Révolution du roi et du peuple», «certains pays, qui comptent parmi nos partenaires traditionnels ou nouveaux, dont les positions sur l'affaire du Sahara sont ambiguës à clarifier et à revoir le fond de leur positionnement, d'une manière qui ne prête à aucune équivoque».

Le long discours, prononcé à l'occasion de la fête du trône, le 31 juillet 2022, dans lequel le roi Mohammed 6 cherche à vendre à notre pays

le fait accompli de ses thèses et les récentes déclarations enflammées contre notre pays du président de l'Association des oulémas musulmans, le cheikh Ahmed Raïssouni, certainement effectuées avec le feu vert du palais royal, qui demande aux oulémas marocains «à marcher sur Tindouf pour la libérer», procèdent également de cette logique d'une peur certaine de l'avenir et donc de clore le plus tôt possible ce dossier.

Les uns après les autres, les BRICS et même les pays du G20 et la majorité des pays sont de plus en plus excédés par les agissements néocoloniaux et néo-impérialistes des pays occidentaux, dont le soutien inconditionnel aux régimes ukrainien et taïwanais, entre autres, et des initiatives comme celles de «Jérusalem capitale de l'Etat hébreux» ou celle relative à la «marocanité du Sahara Occidental», qui incarnent les abus démentiels de l'Occident, dont les valeurs politiques, sociales et morales sont

de plus en plus contestées en son sein et ailleurs dans le monde.

En tout état de cause, le camp des pays, qui comme le nôtre, ont résisté à ces aberrations, ne fera que s'élargir et se renforcer pour tempérer les ardeurs malsaines, cupides et obstinées d'un Occident malade, plus que jamais violent et dangereux, qui ne ménage aujourd'hui ni individus ni peuples.

En conclusion, pour paraphraser les célèbres paroles d'un diplomate et homme politique algérien, M. Réda Malek, en l'occurrence, un des grands négociateurs des Accords d'Evian, je dirai : «Le doute est en train de changer de camp».

Les idéaux et principes respectés finiront par triompher un jour ou l'autre, et l'Algérie, fidèle aux valeurs universelles de sa glorieuse révolution du 1^{er} novembre 1954, n'a jamais cessé de soutenir les causes justes.

*Diplomate à la retraite et écrivain

Dégradation de l'éducation, que faire ?

De plus en plus de citoyens veulent consacrer une partie de leur revenu à l'éducation de leurs enfants. Est-ce une mauvaise chose ?

Par Derguini Arezki

Certainement pas, ce qui l'était, c'était le faible engagement de la société dans l'effort d'éducation. Maintenant qu'une telle épargne existe chez une minorité, que la majorité de la société devient sensible à l'intérêt de l'investissement dans l'éducation, il convient de bien réfléchir à l'usage d'une telle épargne et d'une telle prédisposition de la société. La privatisation est la solution pour la minorité disposant d'un revenu suffisant, elle ne l'est pas pour l'ensemble de la société. Ce qu'il faut prendre en compte pour ce faire c'est d'autres ressources que le revenu. Nous pouvons dire que la politique publique d'éducation dans le passé ce préoccupait à postériori plus de démographie que d'éducation proprement dite. On escomptait sur l'éducation des filles pour ralentir la progression démographique. Il faut retenir que cette politique n'a atteint son objectif précisément parce qu'elle a cru pouvoir séparer les deux politiques. Faute d'une politique d'éducation qui soit une politique de formation d'un citoyen responsable et compétent, l'éducation des filles qui ne sera pas soutenue par une progression du travail féminin piétine. Notre pays depuis le décès de Boumediene n'a plus de politique. Comme le relève le professeur ADDI dans sa contribution à un récent colloque^[1], à la différence de la Chine où « l'État est dirigé par un parti » où une politique est explicitement énoncée, chez nous il est dirigé « par une haute administration dont les membres, civils et militaires, sont divisés idéologiquement ». On peut être plus précis. En Algérie, était active une politique de privatisation rampante qui s'est efforcée d'être explicite avec le président Bouteflika. Depuis l'indépendance la légitimité de l'État algérien résidait dans son assumption des fonctions sociales d'éducation, de santé publique et d'emploi.

La société algérienne qui avait ignoré la propriété privée dans son histoire précoloniale, qui en avait souffert avec le colonialisme et la bourgeoisie privée qu'il a léguée, n'avait aucune confiance dans le libéralisme. La propriété privée signifiait pour elle le moyen pour une minorité de s'accaparer ses ressources collectives. Elle acceptera l'autogestion, la révolution agraire et ses villages socialistes qui remirent la terre à des déracinés comme pis-aller. Les terres auraient dû être rendues aux collectivités, mais on a voulu enterrer les restes des tribus. Depuis une nouvelle « clientèle » du libéralisme, comme dirait le Pr Benachenhou, s'est constitué ; bien entendu à partir des plus riches, des nouveaux riches, du sommet de l'État à la base de la société. La politique a, depuis l'échec du volontarisme de Boumediene, compté sur une

évolution en douceur vers le capitalisme. Elle sera confirmée par le triomphe mondial du libéralisme sur le socialisme. En dehors de la privatisation, il n'y a pas d'autre solution que la mobilisation collective. Il faut remettre les ressources aux collectivités locales afin que toutes leurs ressources, ressources marchandes et non marchandes, puissent être mobilisées. Il faut accorder aux collectivités la gestion des ressources publiques et locales afin qu'une saine compétition entre les collectivités puisse les pousser à mobiliser toutes leurs capacités.

La compétition entre les collectivités existe, mais parce qu'elle interdit, elle se dégrade en racisme et régionalisme. La privatisation ne sera plus négative, spéculative, elle pourra dans le cadre d'une telle gestion retrouver une certaine légitimité. Les riches dans ce cadre ne penseront pas à divorcer du reste de la société, mais à l'enrichir. Ils constitueront des exemples.

Les « riches » constituent toujours (pour la société, moins pour nos idéologues d'importation) des exemples, bons ou mauvais. Aujourd'hui les plus « riches » s'efforcent d'envoyer leurs enfants achever leurs études à l'étranger. Cela doit pouvoir être le désir et la capacité de tout citoyen.

Achever ses études à l'étranger, ce devrait être comme pour les émigrés des premières générations : sortir pour apprendre un métier et revenir à sa famille, à son pays et non pour s'installer avec sa famille ensuite à l'étranger et pour finir, donner ses enfants à un autre pays que le sien.

Car un citoyen ancré dans une collectivité tendue par le désir de savoir, à qui il doit sa formation, reviendra apporter sa contribution, car il y trouvera une place honorable. Les enfants des « riches » sont aujourd'hui contraints de partir, ils sont contraints de ne pas revenir. Pourquoi partir, comment revenir, devraient être des questions claires aux réponses claires.

Elles le sont aujourd'hui, mais elles ne sont pas les bonnes. Voilà encore une différence avec la Chine, mieux encadrée culturellement et plus prospère économiquement. Il faut accorder à toutes les écoles, celles des collectivités et celles privées, les mêmes avantages que l'école publique afin que l'école performante soit désirable et accessible pour chacun qui veut en faire l'effort. Il faut partager les expériences, encourager une saine compétition des collectivités ainsi qu'une solidarité entre riches et moins riches. Ce n'est pas aux riches de construire des écoles. Car si c'est le cas, qui pourra y accéder ? S'il faut mettre de l'ordre dans les écoles privées où aujourd'hui se mêlent écoles des riches et spéculateurs, ce n'est pas pour abandonner le terrain à des riches qui ne pensent qu'à se désolidariser de la société, c'est pour encourager l'investissement social dans l'éducation.

Il faut faire confiance aux collectivités qui acceptent de jouer le jeu pour ne pas autoriser la spéculation sur les attentes sociales. Il faut mettre de la compétition dans l'éducation et la santé, oui, mais pas en faveur des plus riches seulement. À bon entendeur, salut.

Notes

^[1] Pourquoi le modèle autoritaire algérien, au contraire du modèle autoritaire chinois, n'a pas conduit au développement ? <https://maghrebemergent.net/pourquoi-le-modele-autoritaire-algerien-au-contreire-du-modele-autoritaire-chinois-na-pas-conduit-au-developpement/>

A croire que les formations politiques algériennes ont perdu leur boussole !



Par Cherif Ali

Les partis politiques algériens semblent se complaire dans une léthargie prolongée, alors que le pays traverse une période charnière de son histoire. Hormis quelques activités éparses ou déclarations de circonstance, la classe politique semble nourrir une aversion pour le débat de fond et les actions de proximité. L'épidémie de coronavirus n'est en aucun cas un argument pour cette absence injustifiée ; car ces mêmes formations pouvaient bien mettre à profit les réseaux sociaux pour marquer leur présence et se faire entendre. Les partis dont l'absence est la plus remarquée ne sont autres que celles dites « grosses cylindrées » le Front de libération nationale (FLN) et le Rassemblement national démocratique (RND).

Pour les autres partis et leaders politiques, leurs faits et gestes s'apparentent à des déclarations plates et sans relief, qui ne devraient pas trop intéresser le citoyen lambda. Trente ans après l'ouverture politique de 1989 et plus de trois ans après le mouvement populaire du « hirak béni », force est de constater que la vie politique algérienne s'est installée dans un profond sommeil.

• Quelles en seraient les causes ?

Selon le sociologue Nacer Djabi « les partis politiques n'ont pas tiré les leçons du hirak pour s'ouvrir à la société ; Ils ont tout simplement raté le tournant ; durant le mouvement populaire, on avait constitué une délégation de personnalités présentes dans le hirak et nous sommes partis à la rencontre des responsables des différentes formations pour leur demander d'ouvrir leurs sièges aux débats à travers, par exemple, des rencontres périodiques, en vain », affirme-t-il. Aujourd'hui, les partis politiques se sont non seulement, dépourvus de leurs bases militantes mais surtout ils ne produisent plus les paradigmes et les idées pour répondre aux questions qui traudent l'esprit des larges couches de la société. Et pour cause, leurs leaders refusent de tenir leurs congrès, et à fortiori de transmettre le flambeau pour certains ! Ils ont même pour certains, bien dotés financièrement pourtant, renoncé à tenir leurs « sacro-saintes universités d'été »*

À l'exception de quelques sorties sporadiques de quelques partis politiques, la plupart des acteurs sont en congé. Autrement dit, ils assurent le service minimum dans une conjoncture politique exceptionnelle réclamant un déploiement soutenu. Certains chefs de partis tentent, tant bien que mal, d'occuper le terrains virtuel des réseaux sociaux, en commentant des faits se déroulant dans la vraie vie ou en répercutant communiqués et activités organiques de leurs partis. N'était ce lien virtuel, on peut dire que les formations politiques sont quasiment coupées de la population.

Il est vrai que certains partis dits d'opposition peuvent opposer l'argument de la politique du durcissement adoptée à leur égard en matière d'autorisation d'organisation de meeting voire d'attribution de salle, pour expliquer le peu d'activités politiques menées sur le terrain.

Pour l'heure l'Algérie fait face à de nombreux défis qui font d'elle un élément prépondérant dans le jeu de rééquilibrage des rapports de force dans la région. Cela ne va pas se faire normalement, les décantations seront dramatiques.

Ne pas voir cette réalité, cela veut dire que la classe politique est frappée de cécité. Et, du coup, le risque est grand de voir le pays vivre des tâtonnements et des entraves à cause de la mollesse criarde de sa classe politique en manque d'imagination et de créativité. Il est temps de mettre en place un nouveau processus politique répondant aux enjeux qui s'imposent au pays au plan stratégique, dans le cadre des bouleversements et les mutations qui agitent le monde en général et la région en particulier. C'est tout le sens à donner à l'initiative politique de « La main tendue » entreprise par le président de la République Abdelmadjid Tebboune visant à « Réunir tous les Algériens sans distinction ni discrimination »

Et c'est à partir de la capitale turque, Ankara, où il avait effectué une visite officielle, que le Président avait choisi de livrer quelques détails sur cette initiative et son objectif.

S'exprimant devant des représentants de la communauté algérienne établis en Turquie, a qualifié de « nécessaire, cette démarche pour la création d'un front interne soudé ».

Il avait annoncé, à cet effet, selon le compte rendu de l'APS, la tenue « dans les semaines à venir d'une rencontre inclusive des partis politiques », et ce, suite aux rencontres individuelles effectuées récemment avec des chefs de parti. Abdelmadjid Tebboune n'a pas donné plus de détails sur ce nouveau processus politique, annoncé le 3 mai par l'agence officielle.

Rappelons que le chef de l'Etat avait reçu, au palais d'El Mouradia, six responsables de partis, en l'occurrence Soufiane Djilali (Jil Jadi), Abou El Fadhl Baadj (FLN), Tayeb Zitouni (RND), Abdelaziz Belaïd (Front El Moustakbal), Abderrazak Makri (MSP) et Abdelkader Bengrina (El Bina), et

l'ancien diplomate Abdelaziz Rahabi. Des personnalités nationales ont été également conviées « intuītū personae ». Et du coup, les partis politiques ont retrouvé leur raison d'être, ou presque ! Ces rencontres, estime le chef de l'Etat, ont permis « de débattre et d'évaluer plusieurs questions de l'heure ». Entre temps, le sinistre Raïssoûni, tel un satrape, est sorti de sa boîte !

Dans un entretien télévisé cousu de fil blanc et très certainement commandité par les services du Makhzen, le marocain Ahmed Raïssoûni, en vrai va-t-en-guerre, prétendument affublé du titre d'érudit musulman, président de l'Union mondiale des savants musulmans, s'est violemment attaqué à l'Algérie. A coups de harangues guerrières, de propos mensongers, indignes d'un homme de foi, il a proferé des déclarations belliqueuses dont il est loin de saisir l'extrême gravité. Ecore une fois, le Makhzen ou ses affidés, pour faire diversion, n'ont pour seul recours que l'invective, l'hostilité déclarée et les manœuvres de basse besognes. « Les Marocains seraient prêts par millions au sacrifice ultime pour marcher sur Tindouf et Laâyoune. » Ce triste siria a considéré l'existence de la Mauritanie comme une erreur historique : « Le Maroc doit redevenir comme avant l'invasion européenne dont la Mauritanie faisait partie. » Véritable tireur de la propagande marocaine dont les visées sur le Sahara occidental, le Sud algérien et la Mauritanie sont un secret de Polichinelle, L'opinion publique est évidemment choquée par ses déclarations et les partis politiques, ou peu ou prou, n'ont pas jugé utile de répondre, de dénoncer, alors qu'il s'agit là, d'une question d'honneur. Censés être des animateurs du débat politique, les partis politiques ont majoritairement ou presque brillé par leur silence, alors qu'ils auraient pu en ce moment redresser leur tête et gagner la sympathie de la population exacerbée par cette énième provocation. Une population assoiffée de voir une classe politique frapper sur la table et crier haut et fort sa colère face à la campagne anti-algérienne menée par le Makhzen et ses affidés. La plupart des partis politiques n'ont pas réussi à sortir des réflexes des appartenances idéologiques.

De ce qui précède, faudrait-il croire que les partis politiques seraient beaucoup plus préoccupés par leurs problèmes internes que par le sort de l'Algérie ?

A croire qu'à défaut de peser sur les choix politiques et économiques du pays, les partis politiques dans nos contrées d'ici-bas, ne règlent leurs horloges que sur les échéances électorales ! Ils n'ont cure du nombre de leurs adhérents qui est descendu à un étage historique, depuis l'avènement du hirak qui les a mis « au ban de la société », si on peut le dire ainsi, dès lors que ces derniers ont soutenu sans joie et milité sans conviction pour la plupart.

Une même crise de confiance frappe toute la classe politique y compris celle dite de « l'opposition ». Le clientélisme, le népotisme et le consensus politique sont-ils compatibles avec une politique d'ouverture qui se fonde sur l'alternative de gouvernance et sur les compétences nationales ? Evidemment non ! La classe politique actuelle n'a pas l'envie de cette politique. Encore moins le FLN qui aurait dû mener ce combat dès le lendemain de l'indépendance. Le FLN était réduit à la stricte dimension d'appareil ; il servait, surtout, de tremplin à ceux qui aspiraient à une ascension politique. Quant au RND, le « bébé né avec des moustaches », dire que c'était le parti de l'administration résume tout le poids que certains voulaient bien lui donner.

Aussi impuissants l'un et l'autre, à empêcher la montée des partis islamistes, englués l'un que l'autre, dans leurs incohérences internes, les deux partis du gouvernement devraient s'interroger : pourquoi ne pas faire exploser, une fois pour toute leur prétendue unité ? Les conservateurs se sont coalisés pour produire « la plateforme d'Aïn Benian », tandis que les progressistes ont fait de même avec les PAD « Partis de l'alternative démocratique ». Certains membres de la coalition des PAD sont même restés bloqués dans une hostilité viscérale à l'égard du courant islamiste, considérant que la vision de la démocratie qu'ils défendent ne leur permettait pas de s'engager dans des actions coordonnées avec eux. Ces derniers sont considérés soit comme extrémistes, dont le positionnement est incompatible avec les règles du jeu démocratique, soit accusés d'être les alliés objectifs du pouvoir politique (Louisa Dris-Aït Hammouch). En définitive, les cadres partisans traditionnels, toutes tendances confondues, semblent avoir atteint leurs limites de fonctionnement et ont plus que jamais besoin de se réinventer et de se donner de nouveaux moyens d'action pour mieux se redéployer et se remettre sérieusement en service. Il faut aussi et obligatoirement montrer une capacité de mobilisation populaire conséquente. Pour être crédible politiquement ! Pour peser socialement ! Aucun parti ne pouvant se prévaloir de ces qualités, le Président Abdelmadjid Tebboune, de guerre lasse serions-nous tentés de le dire, a commencé à montrer la voix en constitutionnalisant la « Société civile » sur laquelle il dit s'appuyer dorénavant. Un véritable coup de semonce pour ces partis appelés à se régénérer ou disparaître !

* Lire ma contribution intitulée « Partis Politiques : Il est loin le temps des universités d'été » !
Publiée dans le Quotidien d'Oran du 21-07-2022

Feux de forêts

«Du bon sens et beaucoup de vigilance»

Tout un chacun sait qu'en période estivale, à l'instar de bien d'autres contrées, le risque d'incendie augmente pour les 1.400.000 ha de nos forêts, les 2.400.000 ha de nos maquis et les 280.000 ha de nos jeunes reboisements, en raison du climat chaud et sec. À noter que le taux de couverture végétale n'est que de 11% pour le Nord de l'Algérie et à peine 2% pour l'ensemble du territoire, selon la Direction Générale des Forêts (D.G.F.).

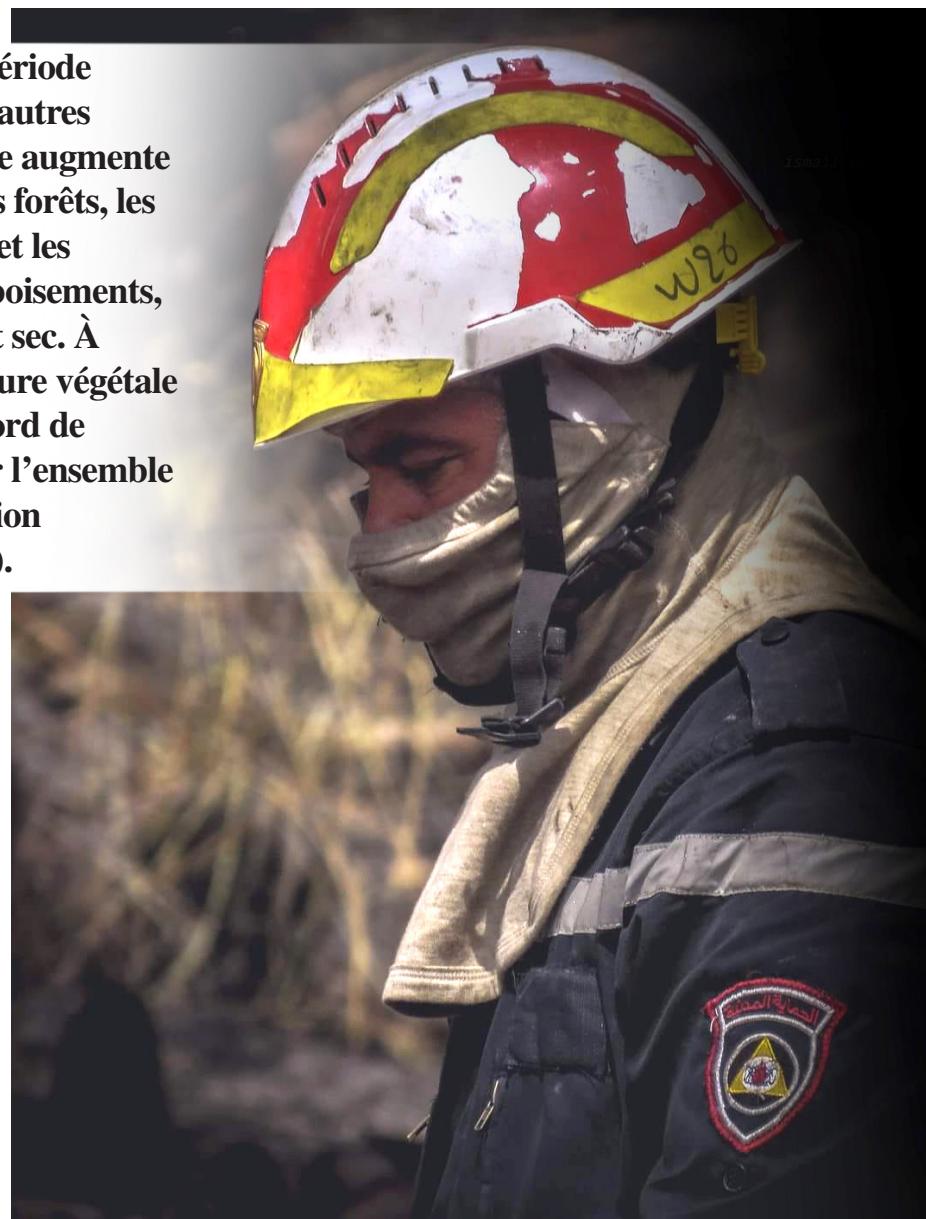
Par Abdelkader Khelil*

On parle d'incendie de forêt lorsque le feu couvre une surface minimale de 0,5 hectare d'un seul tenant et qu'une partie au moins des étages arbustifs et/ou arborés est détruite. Le terme incendie vaut aussi pour les formations subforestières de plus petites tailles que sont les maquis et broussailles. Depuis ces dernières années, tout porte à croire que se forge telle une vérité, la conviction profonde que les feux de forêts ont une origine plus humaine que naturelle comme il peut-être aisément établi sur la base de données statistiques sur au moins un demi-siècle...

En effet, comment ne pas adhérer aux propos lucides de notre ami Abdou BENABBOU qui à travers son éditorial (Quotidien d'Oran du 18 août 2022) nous dit : «Il fallait bien se rendre à l'évidence que 118 foyers d'incendies à travers 14 wilayas en un même instant n'est pas le fruit du hasard. On aura beau accuser la canicule avec plus de 40 degrés qui ont sévi dans le pays et laisser supposer comme justification que le feu embrase l'ensemble du bassin méditerranéen ces derniers jours, qu'il est impensable d'admettre que la catastrophe qui a coûté la vie à 38 personnes et plus de 200 blessés serait un impondérable naturel... La similitude de ce drame avec celui des forêts de la Kabylie survenu l'an dernier, jour pour jour, porte avec une évidence frappante, la signature de l'homme... Et d'ajouter pour mieux convaincre les gens crédules, manipulés, formatés par certains réseaux sociaux toxiques et téléguidés à distance par ceux qui ont vendu leurs âmes au diable en cherchant à nuire à leur pays, la «Grande Maison Algérie», marquée par le sceau de l'ADN résistance et le sang de ses vaillants martyrs : «On ne peut pas se promener avec trois briquets dans la poche pour prêter bonne figure à un paquet de cigarettes ni pour attiser le petit feu d'une innocente grillade...» C'est no comment ! N'est-ce pas ?

DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE

Ce qu'il convient tout d'abord de dire, c'est que la lutte contre les incendies de forêt commence très en amont des départs de feux par une politique volontariste de prévention du risque. Est-ce à dire que rien n'est fait ? Il est vrai que les services forestiers contribuent dans la limite de leurs moyens, hélas dérisoires, à : entretenir et développer les équipements de points d'eau, de postes vigie et d'ouverture de pistes..., participer au diagnostic du danger de feu lié à l'état de dessèchement du couvert végétal, assurer quelques patrouilles de surveillance et de première intervention, grâce notamment à la mobilisation en cas d'urgence de pas moins de 9.000 éléments au niveau des wilayas (selon le ministre



de l'Agriculture et du Développement rural).

Ils exercent leurs missions en partenariat avec le corps de sapeurs pompiers qui faut-il le souligner, ne ménagent aucun effort dans l'exercice de leur noble mission de préservation des biens et des personnes avec souvent (lorsque cela s'avère nécessaire), le soutien actif de nos vaillants soldats assistés par quelques riverains des massifs forestiers dans un même élan de solidarité qui fait malgré tout, la fierté de notre pays, quoique d'aucuns en esprits haineux, puissent dire pour porter atteinte à notre moral en minimisant les efforts collectifs de l'État.

Mais comment trouver la force de re, réécrire ce que j'avais déjà dit pour anticiper les risques latents des feux de forêts, à savoir que les travaux forestiers sont toujours régis par des mesures réglementaires et administratives plus répressives que participatives à l'égard de la population riveraine des forêts ? Presque aucun signe de retour d'écoute de la part de cette administration forestière largement embourbée dans les méandres d'une gestion désuète et dont la réactivité strictement techniciste reste en décalage par rapport aux préoccupations surtout sécuritaires de l'heure.

Pour l'essentiel, la mission de cette administration reste la réalisation d'équipements à l'effet de juguler le phénomène d'érosion, tout en empêchant les riverains d'utiliser et de valoriser les sous-produits de la forêt. Cette vision étriquée reste marquée par une politique héritée en grande partie de la période coloniale, dominée exclusivement par les textes de l'interdit. Alors que bien au contraire et à l'exception des forêts périurbaines récréatives, les massifs forestiers de nos montagnes en partie cramées ne sauraient être des espaces dont le vide sidéral reste propice à la facilité de mobilité d'intrus non identifiables, ces «ovnis» de la traîtrise agissant contre les intérêts du peuple montagnard des «ghlalil». Ne

dit-on pas que «la nature a horreur du vide» ? C'est à ce niveau que réside la faille et tout le reste n'est que laxisme et négligence à bien réfléchir si rien n'est prévu en ce sens !

Même s'il est vrai que le souci environnemental demeure un objectif primordial pour un pays comme le nôtre, redétable de la nécessité de préserver ses ressources, l'on semble oublier que le développement durable ne peut se réaliser indépendamment de l'implication et de la participation consciente de l'homme et dans ce cas précis, des populations riveraines actrices importantes dans tous les choix devant orienter et définir les programmes. Ceci d'autant que leurs impacts économique, social, culturel et environnemental sont grands. Il s'agit en effet, de la conciliation de l'Homme avec son milieu, afin qu'il sente la nécessité de le protéger à son tour ne serait-ce, que dans son intérêt propre et celui de sa famille... C'est tout comme dans les usines, les travailleurs doivent veiller à la préservation de leurs outils de production qui leur assurent leur maigre pitance ! C'est là, une règle primordiale à respecter car il y va de notre survie en tant que nation menacée dans son existence !

Quel dommage et quel gâchis pour cette administration forestière qui peine à inscrire sa politique dans un dispositif clair et négocié avec les populations concernées et impliquées pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un «contrat-programme» inspiré par les principes avérés du «gagnant-gagnant» et des acquis mutuellement avantageux, reste encore d'actualité ! Les riverains ont besoin d'identifier la forêt comme un milieu plus ouvert, que fermé à leurs préoccupations et un potentiel dont l'exploitation et la mise en valeur tout en préservant son équilibre, ne pourra se faire qu'à travers des actions mutuellement avantageuses de partenariat et de programmes consensuels...

DÉBROUSSAILLER PROTÈGE LES BIENS ET PERSONNES

La majorité des départs de feux est d'origine anthropique. Ils démarrent le plus souvent le long de voies de communication ou depuis des constructions. La prévention des feux de forêts doit se faire tout au long de l'année, avec notamment le débroussaillage des tranchées pare-feu. Dans un terrain débroussaillé l'intensité du feu est moindre, ce qui facilite l'intervention des services de secours. Au regard des moyens limités dont dispose le secteur pour l'assainissement des massifs forestiers, l'éco pâturage apparaît comme solution non négligeable et à moindre coût pour le trésor public, à voir les expériences réussies de certains pays méditerranéens...

La chèvre est gourmande, pensent les forestiers et c'est bien là son principal défaut, à l'origine de leurs conflits avec les éleveurs ! Ce temps est révolu ! En effet, aujourd'hui, une connaissance fine du comportement alimentaire de la chèvre en forêt, cette «vache du pauvre», rend possible des parcours qui permettent à la fois d'assurer correctement les besoins des troupeaux et le maintien de la ressource ligneuse. Tout est donc affaire de pilotage précis et d'adaptation du troupeau en forêt ! C'est dire que la réconciliation est possible entre éleveurs et forestiers dans l'intérêt de la préservation de notre patrimoine forestier...

De par sa rusticité et ses faibles besoins alimentaires par comparaison à d'autres ruminants, la chèvre est la meilleure débroussailleuse écologique. Des conventions de pâturage doivent être accordées aux éleveurs en veillant à alterner les espaces où pâturent les chèvres afin de respecter la biodiversité, autrement dit, le cycle de repousse des plantes. C'est donc grâce au pastoralisme, que les riverains des forêts pourront participer à l'entretien des territoires et à la lutte contre les incendies dans des régions souvent touchées par la sécheresse.

L'aménagement des forêts et le ramassage du bois, sont aussi d'autres domaines d'activités à ouvrir à la concession. Cela devrait permettre tout à la fois, d'améliorer les revenus et de réduire les risques fréquents d'incendies. À partir de cet élan qualitatif novateur, le caractère répressif d'essence coloniale sera démythifié et il sera alors possible, d'introduire chez les populations riveraines, des programmes de préservation du milieu. C'est là, une manière de présenter la forêt, comme un espace convivial, totalement inscrit dans l'esprit d'une action partenariale «gagnant-gagnant». En assurant de la sorte de l'emploi de proximité, la vigilance citoyenne trouvera à travers ces milliers d'yeux grands ouverts, matière à s'impliquer dans une surveillance plus efficace et plus citoyenne des massifs forestiers, surtout si elle est consolidée par une police forestière qui souligne fortement la présence de l'État pérenne. Il y a là, une grande opportunité pour la création d'emplois d'éco-gardes et de patrouilleurs équestres dans nos régions de montagne qui ne manquent pas de patriotes disposés à servir loyalement leur pays. Cette attitude préventive est de toute évidence moins coûteuse, que celle qui consiste à indemniser après coup, les zones sinistrées qui étaient leurs misères à travers leurs manteaux de cendre et pleurent leurs innocentes victimes.

Tout cela pour dire que ce lourd fardeau ne saurait être porté par la seule D.G.F qui doit évoluer en un département ministériel à part entière au regard des enjeux liés au réchauffement climatique, à la sécheresse et aux questions latentes qui se posent à l'échelle du barrage vert et de la steppe. Dans cette configuration, ne doivent rester au niveau du ministère de l'Agriculture, que les segments indépendance alimentaire sécurisée, la constitution d'une banque de gènes et la question lancinante du foncier agricole...

*Professeur

L'inflation... une autre crise s'installe

Par Noureddine Mebarki*

L'inflation produit des effets sur le pouvoir d'achat des ménages. Si les prix augmentent plus vite que les salaires, cela entraîne une baisse de la quantité de biens et services qu'un ménage peut acheter. En Algérie, la tendance inflationniste continue de secouer les ménages et toute l'économie de l'Algérie. Le taux d'inflation a marqué un record historique 9,2% en 2021, ce qui signifie que la flambée des prix est très concrète. Les augmentations ont touché notamment les viandes (rouges et blanches), les poissons frais, les œufs, les pâtes alimentaires, les conserves, les légumes frais et secs, etc. Ces augmentations ont grevé le budget des ménages et ont pesé négativement, comme l'ont affirmé les économistes du pays, sur le pouvoir d'achat des Algériens.

L'économiste et universitaire à « Toulouse School of Economics School » (TSE), Nour Meddahi a expliqué les raisons qui ont maintenu la tendance haussière de l'inflation, qui est d'ailleurs le grand thème économique de 2022 en Algérie. Il a évoqué les trois grandes raisons qui ont poussé l'inflation à la hausse⁽²⁾ :

D'abord, il y a une inflation importée due à « l'augmentation des coûts de production. C'est l'effet de l'importation des intrants à la production. Il y a aussi la baisse de la valeur du dinar ». Sur cette même raison, « on peut avoir des coûts internes qui peuvent créer l'inflation, à l'exemple de l'augmentation du salaire national minimum garanti (SNMG) en 2021 (de 18.000 DA à 20.000 DA), l'augmentation de la TVA en 2018 et l'augmentation des tarifs de l'énergie en 2016 et 2017 ».

La seconde raison est l'augmentation de la demande. Dans ce cas, il a souligné que l'augmentation des salaires et une baisse des impôts sur les salaires les plus bas (IRG) sont des facteurs qui créent l'inflation. Cela veut dire que plus les citoyens ont des revenus plus la consommation augmente.

La troisième raison qui crée de l'inflation en Algérie est la baisse de l'offre. Évidemment pour le cas de l'Algérie il deux raisons importantes qui créent une baisse de l'offre, c'est d'abord les restrictions aux importations, à l'exemple de l'interdiction d'importation des véhicules. Ensuite, la sécheresse qui fait baisser la production agricole.



A peine sorti de la crise sanitaire du Covid-19, une autre crise vient de s'installer dans plusieurs pays voire dans le monde entier. L'inflation, cette dernière désigne une hausse générale et cumulative de l'ensemble des prix⁽¹⁾. Donc, l'inflation est la perte de pouvoir d'achat de la monnaie, qui se traduit par une augmentation générale des prix.

bénéficié de cette mondialisation de manière disproportionnée (4).

Les personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté viennent de traverser deux années extraordinairement difficiles. À cause de la pandémie de Covid-19, la réduction de la pauvreté a connu des reculs sans précédent, aggravés par une inflation croissante et par la guerre en Ukraine. Nous estimons que ces crises conjuguées vont augmenter de 75 à 95 millions nos projections établies avant la pandémie sur le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en 2022. Si le scénario le plus pessimiste se réalise, 2022 pourrait s'avérer l'année de ce siècle où la réduction de l'extrême pauvreté aura le moins progressé, derrière l'année 2020, qui a même vu la pauvreté mondiale s'accroître (5).

Pour de nombreux ménages du monde entier, la hausse de l'inflation est un sérieux problème. L'augmentation des prix peut éroder la valeur des salaires réels et de l'épargne, donc appauvrir les familles. Cependant, ces effets n'ont pas les mêmes conséquences : les ménages à revenu faible et moyen sont en général plus vulnérables à

une forte inflation que les plus riches, en raison de la composition respective de leurs revenus, de leurs actifs et de leurs paniers de consommation. L'inflation peut néanmoins affecter moins directement les foyers qui vivent sous le seuil de pauvreté mondial. En effet, ces ménages ont des revenus salariaux ou des actifs minimes et ont tendance à compter sur des ressources non monétaires telles que l'agriculture de subsistance ou le troc, moins sensibles à l'inflation (6). Cette inflation au-dessus de la moyenne pour les aliments a plombé le budget des familles les plus pauvres et ça continue toujours. Finalement, on ne peut dire que l'inflation qui sévit dans un contexte de faible croissance est un fléau que beaucoup auraient souhaité ne pas avoir à subir. Mais malheureusement le monde doit faire face à ce fléau sans compromettre le pouvoir d'achat du citoyen à faible revenu, ce qui est en fait une mission impossible.

*Fonctionnaire d'Etat

1) Frédéric Télon, *Introduction à l'économie*, PUF, 3^e édition, Paris, France, 1992, page 110.

2) Interview de l'économiste Nour Meddahi dans « Invité du direct » du RadioM, Maghrebemergent.net

3) Mohamed A. El Arian, Assurer une reprise mondiale plus solide et plus équitable, *Le Quotidien d'Oran*, Avril 2021.

4) Kenneth Rogoff, *La peur de l'inflation est-elle justifiée ?*, *Le Quotidien d'Oran*, Mars 2021.

5) Banque mondiale, 2021.

6) Worldbank.org

On confond généralement, même dans le discours officiel et chez certains initiés, entre deux termes et deux fonctions et on attribue à l'une un pouvoir qui n'est pas le sien; ces deux termes et deux fonctions sont celles de juge et de magistrat.

Par Mekideche Abdelkader *

Le président de la République est le premier magistrat du pays, mais il n'est pas le premier juge ou le premier DES juges, ni le juge DES juges, comme on a tendance souvent à l'entendre et à le croire. Cette confusion étymologique revient, me semble-t-il, au fait que de tout temps le pouvoir s'obstine à réservoir la présidence du Conseil supérieur de la magistrature au président de la République et au fait que le mot MAGISTRAT n'a qu'une seule et unique traduction en arabe qui englobe à la fois le mot juge et le mot magistrat; on dit قاضي pour signifier les deux termes, d'où la formule arabe qui sème la confusion dans les esprits les plus avertis:

Le président de la République, القاضي الأول للبلاد رئيس الجمهورية، القاضي الأول للبلاد n'est pas LE PREMIER JUGE, ou LE PREMIER DES JUGES parce que, tout simplement, il n'a pas pour fonction de rendre des jugements, il n'a pas non plus le pouvoir de censurer les décisions des juges, ni celui de les réformer, et il se doit de les respecter. « Le premier des juges », au sens procé-

dural, sont plutôt les deux organes supérieurs de l'organisation judiciaire, à savoir : la Cour suprême et le Conseil d'Etat, qui, seuls, en ultime recours, peuvent exercer un contrôle et censurer une décision de justice. Quant au premier magistrat du pays, tout président qu'il est, il ne peut... que promulguer DES DÉCRETS DE GRACE PRÉSIDENTIELLE qui sont, c'est vrai, de nature à aller contre une décision pénale définitive, en élargissant un condamné qui n'a pas consommé la totalité de sa peine, mais sans modifier en quoi que soit le contenu de ladite décision.

Avrai dire, tout juge est magistrat, mais tout magistrat n'est pas juge. Est considérée comme MAGISTRAT au sens général, toute personne que la constitution ou les lois investissent du pouvoir de rendre des décisions susceptibles d'être exécutées par la force publique (par le recours de la police ou la gendarmerie nationale). Sont considérés magistrats dans ce sens :

- le président de la République qui est investi par la constitution du pouvoir de promulguer des décrets présidentiels exécutoires par la force publique. Et puisque le décret présidentiel est,

dans la hiérarchie des normes réglementaires, au sommet de la pyramide on dit, de ce fait,

que le président de la République est le premier magistrat du pays.

- Le maire est le premier magistrat de la commune. Lui aussi est habilité par la loi à prendre des décisions qui peuvent être exécutées par la force publique. On le qualifie lui aussi en arabe de :

القاضي الأول للبلدية

- Il en va de même pour le wali au niveau wilaya, il est le premier magistrat.

Et, évidemment, le juge est un magistrat au sens où lui aussi rend des ordonnances, des jugements ou des arrêts, susceptibles d'être exécutés par le recours à la force publique. Mais ce qui distingue le juge des autres magistrats c'est SON OFFICE:

Le juge a pour office (pour rôle, si on veut dire les choses simplement) de trancher les litiges et les conflits entre personnes morales et physiques, en rendant des jugements. Ces jugements (qui sont un monopole des juges, interdits aux autres magistrats) une fois prononcés, acquièrent l'autorité de la chose jugée, et alors ils s'imposent à tous, y compris au président de la République, et personne, pas même lui, ne peut les remettre en cause, sauf à qui en a la qualité d'user des voies de recours judiciaires que permet la loi.

Les juges sont de plusieurs catégories. On distingue les juges du siège, les juges du parquet, les juges d'instruction, les juges de l'ordre judiciaire et les juges de l'ordre administratif. Chacun à son rôle spécifique.

Dans l'exercice de leurs offices, les juges du siège sont indépendants: ils jugent en leurs âmes et consciences, «usent d'une appréciation souveraine», font appel à leur «intime conviction», et ne reçoivent ni ordre ni instruction de quiconque. Plus que cela, l'interférence dans leurs affaires par le pouvoir exécutif ou le pouvoir législatif, relève du CRIME de FORFAITURE. (Sur cette question de non ingérence du pouvoir exécutif dans les affaires judiciaires, lecteur vous pouvez penser ce que vous voulez, et même en rire, vous aurez en partie raison). Quant aux magistrats du parquet (procureur de la République, procureurs généraux auprès des Cours d'appel, le procureur général près la Cour suprême, et leurs substituts) sont soumis à une

hiérarchie. Cette soumission hiérarchique, qui veut qu'ils reçoivent des ordres et qu'ils les appliquent, est concevable dans la mesure où ils sont les exécutants d'une politique pénale décidée par la chancellerie (ministère de la Justice). Cette même soumission hiérarchique a poussé la Cour européenne des droits de l'homme en 2010 à estimer que les magistrats du parquet ne sont pas des juges stricto sensu puisqu'ils ne sont pas indépendants, faisant ainsi de l'indépendance le critère majeur qui qualifie le juge. J'espère avoir réussi à préciser, un tant soit peu, le sens et la portée des deux concepts: juge et magistrat, et surtout à préciser et à effacer des esprits que le président de la République soit le premier des juges ni le juge des juges .

Dans un état de droit qui respecte la séparation des pouvoirs, le juge est, de tous les magistrats, le plus puissant: il décide du sort des vies, des libertés et des richesses des gens, sans rendre de compte à personne. Même le président de la république n'a pas autant de pouvoir. Ce pouvoir extraordinaire, Balzac l'avait bien décrit dans «Splendeurs et misères des courtisans» en écrivant ceci : «aucune puissance humaine, ni le roi, ni le garde des Sceaux, ni le Premier ministre, ne peuvent empêcher sur le pouvoir d'un juge (d'instruction), rien ne l'arrête, rien ne le commande». Ce n'est pas toujours que le public, chez nous, à l'occasion de se défaire de l'image de la justice aux ordres, de l'idée de l'impuissance du juge face au pouvoir exécutif. Mais l'image du duo Sellal-Ouhahia, menottés dans le box des accusés, illustre, même exceptionnellement, ce que pourrait être la force d'un petit juge face aux plus puissants des magistrats, pour peu que les institutions soient scrupuleusement respectées.

*Avocat.

Médiatic
Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres



L'ÉNIGME ALGÉRIENNE.
Chroniques d'une ambassade à Alger. Essai de Xavier Driencourt, Editions Frantz Fanon, Alger 2022, 251 pages, 1.000 dinars

A deux reprises, il a donc été un témoin et un acteur de la relation, «compliquée» dit-il, franco-algérienne. Cette relation, s'interroge-t-il, «serait-elle une «histoire sans fin, en ce sens que les mêmes problèmes, les mêmes questions sans réponses, les mêmes demandes sont toujours et encore l'agenda diplomatique franco-algérien».

L'auteur, cette fois-ci, peu diplomate, certainement délivré de son obligation de réserve ou lesté d'un «bon à dire», n'y est pas allé de main morte, abordant beaucoup d'aspects, et vidant tout son sac. Tout y passe : Comment l'Algérie («qui prend plaisir à jouer de la stratégie de la tension alors que le président Macron affiche sa bonne volonté») voit la France, le «système», les décideurs, la mémoire et l'histoire (l'insistance venant, bien sûr des Algériens), la presse et les journalistes, l'Eglise d'Algérie,



PASSÉ DÉCOMPOSÉ

une «Eglise algérienne», l'Islam et les islamistes, l'anniversaire de l'indépendance, l'influence française, la langue et la culture française, les relations économiques, le problème du visa pour la France («La seule chose qui intéressera les Algériens, ce seront toujours et uniquement les visas»)... le «coeur du réacteur de la relation bilatérale»... et, bien sûr, l'incontournable Hirak.

On ne peut pas dire qu'il a tout fait (et dit), à travers son recueil de souvenirs de ses deux passages à Alger pour qu'il y ait, soixante ans après l'indépendance, la construction d'une «relation normale» et un «partenariat d'exception»... comme si ceux-ci pouvaient, en ce nouveau Monde, exister. Pour lui, en effet, désormais, c'est à l'Algérie (qui «manie de manière très politique la «question française») et «pas seulement à la France» à «(leur) donner de la substance et de la chair». Raison invoquée ! Des «intérêts à défendre... et une opinion publique». Oubliant que l'Algérie les a... aussi... en plus d'une douloreuse histoire de cent trente deux années d'occupation coloniale française... une occupation impossible à oublier.

Une révélation : En 2001, l'Elysée avait travaillé sur un projet de lettre du président Sarkozy évoquant les «regrets» de la France (p144)

Une affirmation récoltée dans on ne sait quel réseau social ou rencontre : «Aujourd'hui, paradoxe suprême, nombreux sont ceux qui regrettent le régime

de Bouteflika malgré la corruption et ses défauts» (p121)

Des erreurs concernant la presse étrangère... qui obligatoirement, et cela se pratique dans tous les pays du monde, dits démocratiques ou non, doit être «accréditée», la carte professionnelle de leur pays suffisant. Ce qui n'est pas le cas pour les journalistes algériens. Quant au quotidien public «El Moudjahid» (créé en juin 1965), traité de «Pravda» de l'ex-Urss, il n'a rien à voir avec El Moudjahid, l'hebdo historique du Ifn/Aln alors géré par le Gpra.

L'Auteur : Sciences Po et Ena (Paris). Diplomate et haut fonctionnaire français (Ancien collaborateur d'Alain Juppé, Consul général à Sydney, ambassadeur en Malaisie, directeur général de l'administration, chef de l'inspection générale des Affaires étrangères). Ambassadeur de France à Alger de 2008 à 2012 (Sous Sarkozy) et de 2017 à 2020 (sous Macron).

Extraits : «Il faut, dans ce pays (l'Algérie) un ou deux ans pour comprendre le mode de fonctionnement du «système». Il arrive que certains, parmi mes collègues, quittent même Alger sans avoir très bien compris ce pays, ni les ressorts de la politique intérieure, ni la complexité de la relation avec la France» (p13), «Au Maghreb, seul l'ambassadeur à Alger est «haut représentant» (p19), «Les autorités algériennes savent aussi comment parler à nos politiques, dé-

rouler le tapis rouge quand il le faut, les froisser ou les humilier lorsque cela est nécessaire» (p73), «Du côté français, nous sommes toujours sur cette ligne de crête, entre la reconnaissance et la repentance. Reconnaître l'histoire n'est pas se repentir ou présenter des excuses (...). Le piège est bien là aller au-delà de la reconnaissance, c'est inévitablement frôler la repentance» (pp 140-141),

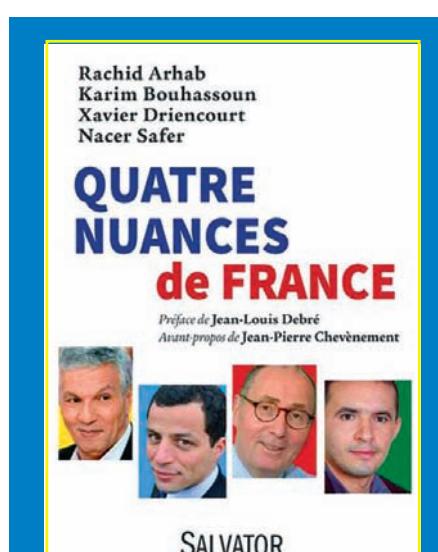
Avis Un livre «fourre-tout» (le propre d'un recueil de «chroniques») écrit par un diplomate qui semble en vouloir aussi bien à sa hiérarchie «métropolitaine», qui ne l'a pas assez écouté et suivi, qu'aux Algériens qui ont «raté» leur Hirak

Citations : «L'Algérie, pour la France, mais aussi pour un diplomate, c'est autant de la diplomatie que de la politique intérieure française (...). C'est le seul pays (du Maghreb) où l'ambassadeur doit non seulement réfléchir à l'avenir, mais aussi gérer le passé» (p59), «La France, pour l'Algérie, c'est donc à la fois la référence, le modèle, le point d'entrée sur le monde, mais aussi le bouc émissaire, le repoussoir, l'adversaire» (p84), «Le «système», ce n'est ni une structure, ni une organisation, c'est plutôt un mode de fonctionnement du pouvoir» (p122), «Chacun a la mémoire de son histoire» (p134), «Les politiques n'aiment pas trop aborder les sujets qui fâchent et préfèrent les choses agréables à dire» (p235)

Extraits : «Il y a trop d'excès et de facilité avec la double nationalité : ici Français, là Algérien, ailleurs Australien ou Marocain. On ne prend jamais le «menu complet» mais on choisit à la carte les avantages de chaque nationalité» (R. Arhab, p 79), «Il est faux de dire que l'on peut indifféremment être attaché à deux Etats et servir deux pays. On aime un pays, son histoire, on s'identifie à son avenir, on souhaite être un acteur (et non un simple spectateur) du pays dont on a la nationalité» (R. Arhab, p 79)

Avis Destiné surtout aux Français de souche et d'adoption... ainsi qu'aux candidats à la «harga»

Citations : «L'Islam en tant que tel n'est pas un problème. Mais, c'est plutôt son assimilation et son acceptation qui constituent un véritable défi» (pp 99 et 100), «Les banlieues, c'est comme un «archipel urbain» que personne ne revendique» (p 130), «Être libre, c'est créer des richesses, des services, être utile, créer, rencontrer, vivre ses rêves» (R. Arhab, p 150), «L'Algérie et la France sont un vieux couple séparé mais qui doit garder des liens, pour ne pas laisser à l'abandon tous ses nombreux enfants» (p 215).



QUATRE NUANCES DE FRANCE, QUATRE PASSIONS D'ALGERIE.
Essai de Rachid Arhab, Karim Bouhassoun, Xavier Driencourt, Nacer Safer (préface de Jean-Louis Debré, Avant-propos de Jean-Pierre Chevènement). Editions Frantz Fanon, 2016. 270 pages, 900 dinars (Fiche de lecture déjà publiée. Pour rappel)

Un ancien ambassadeur de France à Alger, catholique pratiquant, un sans-papiers venu d'Algérie il y a plus d'une décennie, un enfant de banlieue devenu conseiller technique et qui, lui, a acquis la double nationalité française et algérienne après avoir découvert le pays de ses ancêtres... et un journaliste célèbre d'origine algérienne mais Français de nationalité. Des rencontres, des discussions, des voyages en pays profond, et cela a donné un livre écrit, écrit à quatre mains et à quatre voix, à la veille des attentats du 13 novembre 2015. Par quatre personnes venues de formations et d'horizons différents mais, peu à peu, liés par une amitié sincère et fraternelle.

Une véritable contre-histoire de France «dans un pays qui doute de lui-même, de son identité, de ses lendemains» (R. Arhab)... Un «voyage ensemble», mais aussi un puzzle «construit à quatre, chacun détenant plusieurs morceaux». Immigration, Identité nationale, (Bi-nationalité, Intégration, Laïcité, Islam, l'Algérie profonde... Tous les sujets sensibles. Tout y passe.

Ils nous entraînent à mieux connaître la France, pas toute la France, pas la France «réelle», celle de la pleine propriété, rançunière, oubliée du passé colonialiste,

bien noir de certains de ses pères, raciste même, excluant toute idée de propriété, mais celle de «Liberté, Egalité, Fraternité» sûrement.

Ce qui est sûr, c'est que Rachid Arhab est devenu «plus diplomate», Xavier «plus à l'écoute», Karim a changé et Nacer comprend mieux les positions des uns et des autres. S'entendre et se respecter... une belle leçon pour les partis politiques.

Les Auteurs :

- Rachid Arhab est né en Algérie en 1955. Journaliste de formation, il a été présentateur sur France 2 et grand reporter. Membre du Conseil supérieur de l'Audiovisuel durant six ans. Né français, devenu Algérien puis redevenu Français, en 1992, sans être Algérien.

- Karim Bouhassoun, 35 ans, est Français de naissance. Diplômé de Sciences Po Paris, il est fonctionnaire au Conseil régional de Franche-Comté à Besançon.

- Xavier Driencourt, 60 ans, Français de souche, catholique pratiquant, inspecteur général au Quai d'Orsay, ancien ambassadeur de Franc en Algérie (2008-2012). - Nacer Safer, 37 ans, Algérien sans-papiers durant douze ans. Régularisé par la suite.

Mauvais stockage, utilisation abusive d engrais...

La pomme de terre de tous les soucis

Les prix des légumes ont connu cette semaine une légère baisse. Même si cette baisse n'est pas conséquente, la plupart des légumes ont perdu quelques dinars, a-t-on constaté lors d'une virée effectuée, hier matin, au marché couvert de Yaghmorcen au quartier d'El Othmania.



J.Boukraa

La salade verte et les tomates sont passées respectivement de 180 et 120 dinars il y a de cela quelques jours à 120 et 80 dinars hier matin.

La pomme de terre se négociait entre 60 et 75 dinars contre 85 dinars, il y a quelques jours. Les carottes, les navets et les courgettes étaient cédés à 70 dinars alors que les haricots verts valaient 180 dinars, contre 200 dinars il y a quelques jours. Les oignons entre 40 et 50 dinars le kilo contre 60 dinars la semaine passée. Les poivrons verts, légumes par excellence en été, étaient à 90 dinars au lieu de 120 dinars il y a quelques jours.

Mais contrairement aux légumes, les prix des fruits sont toujours en hausse. Les raisins sont proposés entre 150 et 350 dinars, selon la variété et la qualité, la nectarine entre 200 et 300 dinars et la pastèque entre 50 et 70 dinars le kilo. « Cette instabilité dans les prix laisse le consommateur perplexe », dira une ménagère rencontrée chez un marchand de fruits et légumes. « Je ne sais pas comment gérer mon budget. A titre d'exemple, j'achète la tomate à 130 dinars le kilo et le lendemain la retrouve à 80 dinars ».

Mr Hariz président de la Fédération algérienne des Consommateurs incombe cette fluctuation des prix à « l'absence de vision stratégique et la non maîtrise de la planification à long terme dans le secteur de l'agriculture, ce qui donne lieu à un déséquilibre entre l'offre et la demande.

Même les statistiques relatives aux besoins réels du consommateur fournis par les services concernés ne sont pas fiables. Les besoins en matière de semences, d'intrants, d'engrais et d'eau ne sont pas connus avec exactitude, cela s'ajoute à l'absence de traçabilité des produits », dira-t-il.

Notre interlocuteur qui a salué l'initiative du gouvernement relative à la création de la banque de semence, a ajouté que « notre pays importe 80% de la semence de pomme de terre ».

Il est temps de produire et de développer notre semence qui s'adapte mieux aux conditions climatiques locales ». Toutefois nul ne peut nier que cette baisse des prix même si elle n'est pas significative représente toujours une aubaine pour les petites bourses.

Mais ces derniers jours, nombreuses sont les ménagères qui se plaignent de la qualité de la pomme de terre. « Moue, couleur verdâtre, odeur bizarre et dans certains cas la pomme de terre est carrément germée », dira une ménagère. Mr Hariz fait savoir que « le consommateur est contrarié par la mauvaise qualité due au manque de maîtrise des techniques de sa pré-

servation dans les chambres notamment pour la variété « spunta » (semence importée) et en particulier le contrôle de l'humidité de l'air en fonction de la température ce qui donne de mauvais résultats et ce féculent devient impropre à la consommation ». « Le mauvais choix de la semence, et la non maîtrise du dosage des engrains et de pesticides par une grande partie des agriculteurs, figurent parmi les raisons de cette situation qui engendre d'énormes pertes ».

Le manque d'accompagnement, absence de cycles de formation et de vulgarisation au profit des agriculteurs a été aussi mis à l'index par notre interlocuteur. « Le surdosage en engrains a donné lieu à la production de pomme de terre de gros calibre. Ce n'est pas normal qu'une pomme de terre pèse 250 voire 300 grammes. Ces grosses pommes de terre on les trouve très fréquemment ces derniers temps. Ce surdosage est très nocif pour la santé » a précisé M. Hariz.

Ce dernier a mis l'accent sur la nécessité d'utiliser rationnellement les produits chimiques en raison de leurs risques sur la santé du consommateur, soulignant « l'importance d'intensifier les campagnes de sensibilisation et d'accompagnement en faveur des agriculteurs sur les dangers d'utilisation abusive de ces produits et des pesticides agricoles sur la santé publique ».

Boulevard Benzerdjeb Des stationnements en seconde position et en toute quiétude

Mohamed Belaroui

Des stationnements en seconde position et en toute quiétude sur le boulevard Benzerdjeb, à Haï Sid El Bachir (ex-Plateau). Ils stationnent leurs voitures en seconde position, bloquant les voitures respectant le code de la route. Et durant toute la journée... Le plus inquiétant dans cette situation est le laisser-aller dans la gestion de cet état de fait.

Une situation inadmissible quant à voir en plus des stationnements en seconde position sur un boulevard qui de surcroît mène vers l'hôpital, des ordures ménagères qui s'entassent plusieurs jours au niveau des entrées des immeubles, sur les trottoirs. Depuis plusieurs mois, le ramassage ne se fait plus quo-

tidiennement et pire encore, quand ces services daignent le faire, leur travail n'est fait qu'à moitié, laissant ainsi plusieurs entrées d'immeubles et trottoirs inondés par les déchets ménagers. Même les éboueurs qui nettoyaient quelque peu les trottoirs ne sont plus vus régulièrement.

Les nombreux commerçants de ce boulevard et surtout les habitants contestent cette situation qui porte clairement préjudice à l'environnement. Jusqu'à quand va durer ce laisser-faire ? Les habitants appellent enfin le wali à prendre des décisions pour trouver une solution à ce problème qui empoisonne la vie des riverains. Nous avons tenté de joindre par téléphone les services concernés mais en vain.

Bir El Djir Près de 225 kilos de mercure d'argent saisis



Les services de police de la sûreté de daïra de Bir El Djir (Oran) ont saisi près de 225 kilos de mercure d'argent interdit et arrêté un individu, a-t-on appris mercredi auprès de ce corps constitué.

Cette opération a été menée suite à une enquête enclenchée par les services de police qui ont exploité des informations faisant état de la détention du mercure d'argent par un individu gérant un commerce d'herboristerie, a-t-on indiqué à la

cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de daïra. Après avoir accompli l'ensemble des procédures légales avec le procureur de la République près le tribunal de Fillaouen, l'individu en question a été arrêté et une quantité de 224,500 kilos de mercure d'argent interdit a été saisie, a-t-on indiqué.

Une procédure judiciaire a été engagée contre le suspect qui sera traduit devant les instances judiciaires concernées.

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

Ziri Tahar, 79 ans, USTO
Bouzid Fatiha, 87 ans, Cité Loubet
Hamel Khaïra, 73 ans, El Mohgoun
Khiribeche Naïma, 64 ans, Chaïria

Horaires des prières pour Oran et ses environs

27 moharram 1444

El Fedjr 04h47	Dohr 13h05	Assar 16h47	Maghreb 19h44	Icha 21h12

TLEMCEN

Sur le plateau de Lalla Setti, c'est la fin des vacances !



Khaled Boumediene

À vec les fortes chaleurs de ces derniers jours, la mer et la plage font souvent envie, mais parfois il suffit d'aller pas bien loin de chez soi, comme par exemple au plateau de Lalla Setti. Cet endroit de fraîcheur dominant le grand Tlemcen (Mansourah, Chétouane et Tlemcen) de ses 800 mètres d'altitude, attire beaucoup de locaux et visiteurs désireux de prendre avec un grand plaisir le frais d'altitude l'après-midi le soir et pendant la nuit. Ce majestueux plateau est visible de nombreux endroits du grand Tlemcen. Il est accessible en voiture ou en téléphérique pour les visiteurs qui apprécient la balade du haut des cabines de cette remontée mécanique franchissant la colline et immortalisent leurs meilleures photos avec leur smartphone. Il faut souligner que des embouteillages récurrents sont enregistrés les week-ends particulièrement du côté du bourg d'Attar où des centaines d'automobilistes convergent sur la route dont le tracé passe par une zone montagneuse.

Outre la grande esplanade-balcon qui offre un panorama merveilleux sur les hauteurs de la ville, des aires de pique-nique ombragées, des terrasses avec tables et chaises ainsi que les lacs d'eau artificiels sont autant d'aménagements appréciés par les visiteurs. Des fa-

milles peuvent se reposer au milieu de la pinède reposante et idéale pour une bouffée d'air frais et le plein de verdure à deux pas de l'esplanade-balcon. Ce petit bois très sécurisé sur les hauteurs de la ville est l'un des rares endroits encore verdâtres à Tlemcen.

« C'est vraiment un endroit que je préfère surtout pour son calme où l'on peut s'installer au milieu de la nature pour fuir la chaleur. Ici, les enfants n'éprouvent aucune peine pour jouer dans les aires de jeux ou effectuer une balade à cheval ou en train touristique sans rails de 20 minutes. Et puis il y a l'hôtel Renaissance tout près où l'on séjourne à Tlemcen. Il ne faut pas oublier ce que nous a fait le coronavirus et le confinement dans des conditions difficiles, cela fait plus de deux ans que je ne suis pas venu ici pour me défaire », explique un fonctionnaire venu spécialement d'Alger pour se reposer avec ses enfants à Tlemcen. On y vient de toutes les wilayas du pays au plateau de Lalla Setti.

Certains vacanciers n'hésitent pas à jeter un regard furtif sur le mausolée de Lalla Setti El Houria, fille du saint musulman de Bagdad, Sidi Abdelkader El-Djilani ainsi que sur le site de la vierge Marie, établissant la vocation religieuse. Ces deux saintes qui veillent sur la ville dorment côté à côté. La vue magistrale de ces lieux qu'il est plus

facile d'admirer que d'écrire a tellement fasciné Ibn Khaldoun, qui décrit cet endroit béni en citant ceci : « Tlemcen est semblable à une fiancée qui se prélasser sur son lit nuptial ». Certaines spéculent dans le mausolée pour allumer un cierge et demander une faveur. Tandis que d'autres se ressourcent simplement et rêvent de la magie des temps de l'histoire, qui s'étend aux murailles de Mansourah. Mais, pour certains visiteurs du plateau de Lalla Setti, les vacances sont terminées. « Je quitterai bientôt Tlemcen pour retourner avec ma famille chez nous. Les heures des vacances sont terminées et c'est l'heure de la rentrée, pour acheter des cartables et des vêtements pour les enfants qui vont reprendre l'école, mais nous reviendrons à Tlemcen pendant les vacances scolaires prochaines », lance un autre visiteur d'Oran.

A un jet de pierres d'ici sur la route de Béni-Snous, la forêt domaniale de Zarifet abrite le centre cynégétique attractif de 06 hectares qui dispose de milieux naturels d'une richesse exceptionnelle abritant un mini zoo dédié à l'éducation environnementale et l'écomusée et une vitrine d'exposition d'animaux où l'on compte le faisane commun, les perdrix gambia et choukar, les cailles, la pintade, le canard de Pékin, le canard Colvert, l'autruche ainsi que la gazelle de Cuvier.

TIARET

De nouveaux projets pour alléger le trafic routier

Une étude technique du projet de dédoublement des routes nationales (RN) 23 et 40 de la wilaya de Tiaret sera lancée prochainement, a annoncé mardi le wali Mohamed Amine Dramchi. Le wali a indiqué, en marge d'une visite d'inspection de projets relevant du secteur des travaux publics, que l'étude a été inscrite récemment par le ministère des Travaux publics, pour délimiter les trajets et travaux

à exécuter sur ces deux axes routiers très fréquentés reliant les wilayas du nord à celles du sud du pays. Le projet concerne le tronçon qui traverse la wilaya de Tiaret par la RN 23 depuis la commune de Kertoufa jusqu'à la wilaya de Relizane sur une distance de 40 km, ainsi que le tronçon de la RN 40, à partir de la commune de Dahmouni à la wilaya de Djelfa sur une distance dépassant les 700 km.

sera également lancée pour expérimenter le type de travaux à réaliser sur les RN 120 et 111 sur une distance de 70 km chacune, qui relient la wilaya de Tiaret aux wilayas d'El-Bayadh et Djelfa, selon le responsable. Ces projets, proposés au titre de la loi de finances 2023, permettront d'alléger le trafic au niveau des routes nationales qui traversent la wilaya de Tiaret sur une distance dépassant les 700 km.

CHLEF

Le secteur de l'Education renforcé

Abbad Miloud

se sont nettement améliorées. Cela prouve que nous sommes sur la bonne voie", a-t-il indiqué.

La salle des délibérations de la wilaya a abrité mardi une cérémonie présidée par le wali, à l'intention des meilleurs élèves, à savoir 21 premiers au baccalauréat et les 12 premiers au BEM ainsi que les sportifs qui se sont distingués lors des jeux méditerranéens d'Oran.

Le premier à monter sur le podium est le jeune Aouni Nassim Abderrahmane du lycée El Ouncharissi dans la commune de Chlef, qui a obtenu une moyenne de 19/20, série sciences expérimentales.

Il a été suivi par Kara Achira Bouchra du lycée de Zebabda dans la commune de Oued Fodda. Elle a obtenu une moyenne de 18,96/20, série sciences expérimentales. Pour le BEM, deux filles, Mesbah Fatma de Chlef et Meziane Youssoufa de Ouled Ben Abdelkader avec des moyennes respectives de 19,71 et 19,62/20, ont été distinguées.

Les 21 bacheliers et les 10 premiers sportifs qui ont représenté dignement l'Algérie aux jeux méditerranéens ont eu droit, chacun, à un montant de 10 millions de centimes accordé par la wilaya.

Pour les lauréats du BEM, un montant de 8 millions de centimes a été attribué. Le wali, dans une allocution, après avoir souhaité la bienvenue à tous les invités, a déclaré que la wilaya de Chlef a occupé, cette année, une place honorable aux examens du bac et du BEM. "Nous sommes dans les premiers rangs et les moyennes

"Nous ne faisons qu'appliquer les orientations du président de la République". Le wali a insisté auprès des sportifs afin de persévérer dans leurs efforts pour hisser haut le drapeau algérien lors des compétitions internationales.

MASCARA

Collecte de produits agricoles au profit des sinistrés des feux de forêts

Une campagne de collecte de produits agricoles au profit des sinistrés des incendies de forêts à El-Tarf et Souk Ahras a été lancée mardi dans la wilaya de Mascara par la direction locale des Services agricoles. La campagne de trois jours est menée en coordination avec la Chambre locale de l'agriculture au niveau des exploitations agricoles des communes de la wilaya.

Elle a enregistré, à son premier jour, un engouement manifeste des agriculteurs, indiquent ses organisateurs.

La DSA a expliqué que les

dons collectés seront acheminés en fin de semaine vers les deux wilayas. Une opération similaire est programmée la semaine prochaine, a-t-on ajouté.

L'initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale, initiée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, visant à collecter des produits agricoles à travers différentes régions du pays au profit des sinistrés des derniers incendies de forêts enregistrés dans les wilayas de la région Est du pays, selon la même source.

Allemagne

La première flotte de trains à hydrogène au monde

Finies les locomotives diesel: l'Allemagne a inauguré mercredi la première ligne ferroviaire au monde fonctionnant entièrement à l'hydrogène, une avancée majeure pour la décarbonation du rail, malgré les défis d'approvisionnement posés par cette technologie innovante.

La flotte de quatorze trains, fournis par le groupe français Alstom à la région de Basse-Saxe (Nord), circule désormais sur la centaine de kilomètres de la ligne reliant les villes de Cuxhaven, Bremerhaven, Bremervörde et Buxtehude, non loin de Hambourg.

«Nous sommes très fiers de pouvoir porter cette technologie sur une exploitation commerciale, dans le cadre



d'une première mondiale», s'est félicité mercredi le PDG d'Alstom, Henri Poupart-Lafarge.

Conçus en France, à Tarbes (Sud-Ouest), et assemblés à Salzgitter (centre) en Allemagne, les trains à hydrogène d'Alstom - baptisés Coradia iLint - sont pionniers dans le domaine.

Cette technologie est la

piste privilégiée pour réduire les émissions de CO2 et remplacer le diesel qui alimente encore 20% des trajets par rail en Allemagne.

La nouvelle flotte, qui a coûté «93 millions d'euros», évitera de générer «4.400 tonnes de CO2 chaque année», selon la LNVG, l'exploitant régional du réseau.

France

11 tonnes de poissons asphyxiés retrouvés dans un étang



Onze tonnes de poissons ont été retrouvés asphyxiés dans un étang du centre-est de la France, à Mably, à cause de la sécheresse, a déclaré mardi la Fédération de pêche de la Loire, précisant qu'une opération de sauvetage a permis de sauver un pour cent d'entre eux. Au total, 80 bénévoles ont «retiré 10,5 tonnes d'animaux morts lundi et encore 500 kilos ce (mardi) matin» de l'étang Cornillon, près de la Loire, le plus long fleuve s'écoulant entièrement en France avec 1.006

kilomètres de long, a indiqué à l'AFP Vincent Garnier, le responsable du développement de la Fédération de pêche locale.

Lors d'une opération de sauvetage organisée via les réseaux sociaux, les volontaires sont allés «rechercher, avec de grandes épuisettes, l'infime pourcentage de poissons encore en vie afin de vite les relâcher dans la Loire», a poursuivi le responsable, ce qui a permis d'en sauver une centaine de kilos, a-t-il précisé.

Près des trois-quarts des

animaux asphyxiés étaient des carpes et il s'agissait pour le reste de carnassiers tels que sandres, black-bass, anguilles, ainsi que des silures ramenés par les crues de la Loire, et des poissons blancs, a détaillé cette même source. «Afin d'éviter une catastrophe sanitaire, nous avons décidé dans l'urgence de ne pas attendre l'arrivée d'un équarrisseur mais de creuser une fosse où les cadavres ont été déposés et recouverts de chaux vive, puis de terre», a expliqué le technicien de la fédération.

Portugal

Plus de 100.000 hectares brûlés par les feux de forêt

Les feux de forêt ont déjà consommé près de 104.000 hectares cette année au Portugal, frappé par une sécheresse exceptionnelle, selon la dernière estimation officielle publiée mercredi. Il s'agit de la plus grande superficie depuis les incendies meurtriers de 2017 qui avaient fait une centaine de victimes et ravagé plus de 537.000 hectares sur l'ensemble de l'année, selon le dernier bilan de l'Institut pour la conservation de la nature et des forêts (ICNF).

Cette année, le feu de forêt le plus important dans le pays a été celui du parc naturel de la Serra da Estrela, région montagneuse dans le centre du Portugal classée par l'Unesco. Il a à lui seul consumé plus de 25.000 hectares de végétation en onze jours.

Sur le front des incendies, le Portugal connaît une

accalmie mercredi matin.

Le pompiers tentaient encore de venir à bout des flammes dans la région de Vila Real, à l'extrême nord du pays, mais la situation évoluait favorablement, selon le commandant de la protection civile Miguel Fonseca qui coordonne les opérations de secours. Ce feu «est pratiquement maîtrisé», a-t-il indiqué aux médias locaux. Le Portugal a pu compter depuis lundi sur le soutien de deux Canadair grecs envoyés dans le cadre du mécanisme de solidarité européenne.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■Vends à Oran, studio à côté Front de mer, au 1^{er} étage équipé, toutes commodités, une chambre + cuisine et salle de bains balcon - 0659.23.39.1

■A louer un appart F5 situé à cité Batiour, pour information appeler le 0668.67.49.67

■Alouer F4 86 m² meublé + chauffe bain, 2^{me} étage, 1180 logts Maraval + A louer f4 120 m², 3^{me} tranche, cuisine équipée, toutes commodités, résidence Hasnaoui + Av F5 promotion Benamar 130 m², 4^{me} toutes commodités avec 2 ascenseurs + box pour 2v, Maraval + A vendre Maison de maître 155 m² R+1, 12 m de f. Carreaux - 0773.24.62.36

■VLoue ou ech à Tiaret contre similaire a Oran, Appart F5/6 2^{me} et 03 faç O/N est, dans cité entourée par 04 Bt et park gard, cour comm 3000 m², prox de toute commod super, école, cem, lycée, univer, PTT, Police, Hammam, mosquée, bus 02 sens vers C/V – Mobile : 0577.74.60.91

■Vend bel appartement, meublé F3, superficie 104 m², avec aile de stationnement au sous-sol, superficie 14 m², dans une résidence gardée, avec climatisation et chauffage central, sis à résidence Victoria, Bel-Air, Oran, prix 1 milliard 700 négociable. Nous contacter au n° 0792.01.28.09

■Loue studio accès indépendant à la cité 240 logts Arcoprim Haï El Yasmine, Bir El Djir, (Oran) – Tél : 0697.16.26.67

■Loue des apparts F5-F3 et F1, équipés, climatisés, toutes commodités vue sur mer, à Paradis-Plage, Aïn El Turck+ loue superbe villa à Bousfer-Plage – 0771.84.25.54

■Vends appartement F4, 1^{er} étage, 2 façades gd standing, bien aménagé, Centre-ville d'Oran, rue Bugeaud, à côté Front de mer et rue Chemisti pas loin hôtel 'Adef' - 0698.27.54.00

■Vente un bel appartement F3 promotionnel à côté de Dar El Salam Oran, sup 86 m², dans une résidence propreté, clôturée sécurisée, jour et nuit, bien entretenue avec interphone, Internet, 2 balcons Tél : 0797.52.51.36 / 0776.01.72.71

■Vends ou loue des apparts F2-F3-F4 et F5 luxe, promotionnels, cuisine équipée, chauffage central, chaudière, placards, box de voiture à Fernand-ville, cité Petit, Wilaya Millénium -Tél : 0772.43.37.38 / 0555.89.91.04

■Av F4 122 m², très ensoleillé, bien agencé et ss vis-à-vis, clim, chauffage, placards et balcon dans une cité clôturée et sécurisée (38 logts) parking à Haï Fellouaen, Oran à prox Rd-Pt Bahia 0549.19.30.50

■Vend bel appart F4, 110 m², ensoleillé bien situé Front de mer, situé au 2^{me} étage avec 2 entrées ; convient pour habitation ou site nationale ou privé 0793.98.83.08 / 0560.19.41.25

■Vend apprt F4 avec cour 166 m², 1^{er} étage, toutes commdt, à Maraval intermédiaire s'abstenir 21 U – Tél : 0772.56.31.84

■Pizzeria recrute un pizzaiolo, un serveur et une serveuse qualifiés, plus un plaquiste au centre-ville d'Oran – 0664.61.05.31

■Pizzeria-restaurant à Oran recrute pizzaiolo, cuisinier et plaquiste sérieux, professionnels avec expérience - 0770.98.18.67

VILLAS

■Vend maison de maître 150 m², actée 3Pc, SDB, salon (32 m²) local commercial, toutes commodités eau, gaz, électricité 380V, téléphone, convient pour habitation et commerce à Delmonte (Zraa) Tél : 0776.30.48.08

■A vendre villa 250 m² rdc+ 2, toutes commodités, convient crèche, bureau, ste privée - à Point du Jour Oran Tél : 0556.80.99.74

■A vendre belle villa de 332 m², actée + livret foncier en R+2, et 13 m de façade, avec boulangerie équipée avec tout le matériel, à Cap Falcon, Corniche Oran -0775.59.67.98

■Urgent : (cause santé) vend belle villa, actée, à Terga centre-ville à 7 km des plages, 2 façades, sup 226 m², S/ sol + Rdc + 1^{re} fente finition et buanderie Tél : 0657.27.53.56

■Vends des belles villas résidentielles à Misserghine et Pépinière ; sup de 250 m² à 300 m² + des villas sur grand Bd commercial, à Pépinière -Tél : 0772.43.37.38 / 0555.89.91.04

■A vendre un grand hauche, à El Hassiane, façade sur la route axe Relizane- Oran, pas loin de la plage El Mactaa. Prix demandé 370 U – Tél : 0655.71.18.71

■A vendre villa de 3 étages, RDC gd sal, hall, chambre, cuisine, sanitaire, garage 2 voit, 1^{er} gd sal, 4 pces, sanitaires, 2nd gd chambre, terrasse, situé dans un quartier calme à El Amria, w Ain Temouchent – 0772.16.56.20

■A louer à société, grande et belle maison, située à Oureah (4 km de Mosta) rez-de-chaussée, 1^{er} terrasse, 6 chambres, grand salon, cuisine, 2 salles de bains, 2 wc, pergola, gd garage, arbres fruitiers, calme et plage – Tél : 0793.25.10.24

■Vend à Fernand-ville maison de maître sur terrain 230 m², batis 140 m² avec étagage, cour 90 m², 6 p+uisine, garage c/ central. Prix 4 MD, intermédiaire s'abstenir -Tél : 0772.56.31.84

■Vend MM R+2 (125 m²) à Benfrehha, RDc : 2 grands garages (4 m de hauteur) 2 appartenements séparés 1^{er}: F4, 2^{me} F3, terrasse, buanderie -Tél : 0550.46.48.51

■Urgent : raison de santé, vds local commercial de 200 m² (ancien restaurant), situé au RDC, d'un immeuble, en plein CV d'Oran, Bd Emir Aek, à 50 m du café riché, idéal pour (S. de sports, bureau d'études ou d'architecte) 0771.84.25.21

■Propriété vend garage à bâteau à Bousfer-plage, au bord de l'eau, 8 m de longueur et 4 m de large (possibilité d'agrandir la longueur jusqu'à 10 m (2m de plus) 0771.84.25.21

■Une promotion immobilière met en vente des locaux commerciaux promotionnels, actés, situés au gd boulevard de Belgaid, en face l'université, des différentes surfaces : 28,90 m², 29,45 m², 45,50 m², 71,18 m², 92 m². Tél : 0697.42.10.50

■Vends beau local commercial, sis à Bir El Djir, jamais utilisé, nouvellement aménagé, superficie, 91 m², convient pour plusieurs activités commerciales – prix 2 milliards 800 négociable – Tél : 0792.01.28.09

■Promotion immobilière loue des locaux de 24 m², 44 m² et 87 m², à Belgaid, à côté de la mosquée Machallah et lavage Dani. Contacter : 0558.79.43.27

TERRAINS

■A vendre lot de terrain 250 m², 1 façade Diar Rahma Misserghine, pas d'intermédiaire, tél : 0553.90.31.21

■Cherche terrain, Canastel 200-220 m² - 0697.61.66.99

■Vend lot de terrain, 2 façades à Tlemcen, Fedden Sbaa, sup. 121 m² - Tél : 0699.28.14.43

■A vendre lot de terrain résidentiel, cité fermée, clôturée, acté 240 m² viabilisé (eau, gaz, électricité) à l'ancien Belgaid Tél : 0542.82.29.34 - 0558.95.72.52

■Vend terrain agricole de 20 ha, irrigués, situé à 20 km d'Oran sur une route municipale, avec 1.350 oliviers productifs (âgés de plus de 15 ans) et 200 amandiers productifs ; hangar de 240 m² presque fini et clôture en réalisation. Électricité et eau disponibles - Tél : 0659.64.66.51

■Vends terrain 1.500 m² sur Boulevard, centre Aïn El-Turk 28m, façade, acté -Tél : 0656.05.02.61 (8h/11h...15h/18h)

■A vendre terrain Panorama, avant Belgaid, 185 m² + A vendre terrain promotion, piliers, 480m², R+12 + Alouer 2 villas 1 Canastel 2e Pépinière - 0561.14.15.19 / 0697.61.66.99

■Lot terrain à bâti à Les Andalouses, à la rentrée de plage, façade l'autoroute, acté avec livret foncier, 125 m², avec un puits d'eau + lot terrain (02) façades, 809 m² à Gdyel, acté, quartier résidentiel -Tél : 0550.19.47.02

■Vente lot de terrain 3.500 m², 2 façades, acté + livret foncier + certificat d'urbanisme, à St-Eugène /Oran- Tél : 0561.67.84.37

DIVERS

■Loue licence café C. d'Oran - 0790.46.53.73

■Location licence de café C. D'Oran - Tél : 0558.07.21.67

DÉCÈS

La famille BEKKAR à l'immense douleur de vous faire part de la décès de leur cher et regretté BEKKAR Hafid



né en 1955 décédé le 22 août 2022, en France. L'arrivée du corps est pour le 24 août 2022 et l'enterrement aura lieu jeudi 25 août 2022 aux Planteurs Oran

إنا لله و إنا إليه راجعون

REMERCIEMENTS
Les familles MOSTEFA KARA, BOUKLI HACENE, SENOUCHI BERKESI, SAIDI, BOUBLÉNA, KAHOUADJI, profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie et de compassion qui leur ont été témoignées en cette douloureuse et affligeante disparition de leur père et beau-père Hadj MOSTEFA KARA Abdelmajid, Ancien Haut Cadre supérieur de la Nation, vous remercier vivement et vous présentent l'expression de leur sincère reconnaissance, avec une pieuse pensée à sa mémoire. Prions Dieu Le Miséricordieux de l'accueillir en Son Vaste Paradis. Tout est éphémère, rien n'est éternel.

إنا لله و إنا إليه راجعون

Ste privée recrute

1

Equipe Nationale

Guinée et Nigéria, deux tests prometteurs

La sélection algérienne de football disputera deux matchs amicaux lors de la prochaine trêve internationale en septembre contre respectivement la Guinée et le Nigéria, au Stade du Complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran, a annoncé mardi la Fédération algérienne de la discipline (FAF). La première rencontre contre la Guinée aura lieu le vendredi 23 septembre à 20h 00 et la seconde face au Nigéria est prévue le mardi 27 septembre toujours à 20h 00, précise l'instance fédérale. Les deux dernières sorties des

«Vert» remontent à juin dernier, dans le cadre des deux premières journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024, ndlr) en Côte d'Ivoire.

Lors du premier match, l'Algérie s'est imposée le 4 juin face à l'Ouganda (2-0) au stade du 5-juillet d'Alger, avant de l'emporter sur le même score quatre jours plus tard à Dar Es-Salam face à la Tanzanie, pour le compte de la 2e journée (Groupe F). Les joueurs du sélectionneur national Djamel Belmadi, disputeront un ou deux matchs amicaux en novem-

bre prochain, soit à quelques jours du coup d'envoi de la Coupe du monde 2022 au Qatar (20 novembre - 18 décembre). La possibilité pour les Algériens de croiser le fer avec de grosses cylindrées en novembre est plus qu'envisageable, puisque les «Mondialistes» vont chercher pendant cette période à apporter les derniers réglages avant d'entamer le Mondial. Pour rappel, les 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2024, initialement prévues les 19 et 27 septembre, ont été reprogrammées pour les 20 et 28 mars 2023.

Coupe arabe U17 (Groupe A)

Bon début des Verts

L'équipe nationale algérienne a bien entamé sa participation à la coupe arabe de football des U17, en battant son homologue palestinien, mardi soir à Mostaganem, au titre de la première journée du groupe A de cette compétition.

Ce match d'ouverture de ce tournoi que l'Algérie accueille du 23 août au 8 septembre prochain, s'est déroulé en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports Abderazzak Sebag, du président de la Fédération algérienne de football (FAF) Djahid Zefzaf et du vice-président de l'Union Arabe de football, Mohamed Raouraoua. Le match a vu une entrée en force des poulains du coach Arezki Remman, avec un premier but d'Ali Zyad (3'). En seconde période, quatre buts ont été marqués par Malik Kahlouchi (62e), Yazid Essam (65e), Ilyes Boualem (82e) et Mouslim Anatouf (88e). Les Algériens ont raté de nombreuses occasions, notamment grâce à deux tirs de Karkour Chafei, qui a raté un beau but en première

mi-temps à la 36'. L'équipe palestinienne a créé plusieurs occasion de scorer notamment celle, en première mi-temps, d'un tir puissant de Wadi Abu Dahim.

A l'issue de la première journée, l'Algérie et le Soudan sont en tête du groupe A avec 3 points, tandis que la Palestine et les Emirats arabes unis ferment la marche (0 point). Lors de la deuxième journée prévue vendredi 26 août, la Palestine affrontera les Emirats arabes unis à 20h00 à Sig, et l'Algérie croisera le fer avec le Soudan à 20h00 à Mostaganem. Pour rappel, 16 pays répartis en quatre groupes de quatre équipes participent à cette compétition.

Déclarations des entraîneurs des équipes algérienne et palestinienne

Arezki Remman (entraîneur de l'EN algérienne): «Mes joueurs ont remporté une victoire précieuse dans ce match d'ouverture. Nous sommes

rentrés en force en seconde période après l'incorporation des remplaçants Meslem Anatouf, Ilyes Boualem, Malik Kahlouchi et Faithi Kasassi. Mes joueurs n'avaient pas profité des opportunités qu'ils avaient créées en première mi-temps alors qu'ils sont entrés dans le vif du sujet, à la seconde mi-temps, avec plus de détermination, grâce aux changements apportés à l'équipe». Sur le prochain match face au Soudan, il a estimé qu'«un match fort nous attend vendredi à Mostaganem face à l'équipe soudanaise. Nous sommes déterminés à poursuivre une série de victoires dans cette tournoi pour atteindre la qualification pour les quarts de finale».

Louai Khaled Essali (entraîneur du onze palestinien): «Notre défaite face à l'équipe algérienne résulte du manque des matchs amicaux, ce qui fait que mes éléments n'étaient pas assez préparés. Notre participation à ce tournoi vise à nous préparer pour les prochaines sélections asiatiques».

Demain à 20h00 : Algérie-Soudan

Les Verts visent la première place

M. Z.

La deuxième journée du groupe A de la Coupe arabe est prévue demain avec au programme deux rencontres: la Palestine affrontera les Emirats arabes unis à Sig et l'Algérie croisera le fer avec le Soudan à Mostaganem au stade «Chahid Mohamed Ben-saïd». Deux belles affiches qui revêtent une importance capitale pour la qualification au deuxième tour. La première mettra aux prises la Palestine avec les Emirats arabes unis, deux sélections ayant concédé leurs premières défai-

tes lors du premier round de ces joutes. La deuxième aura lieu entre l'Algérie et le Soudan, leaders actuels du groupe après leurs premiers succès. Les Verts disposent là d'une belle opportunité pour s'accaparer de la première place en cas de victoire sur les Soudanais demain à Mostaganem. Sur le plan psychologique, les nôtres semblent bien disposés après avoir atomisé les Palestiniens sur un score sans appel de 5 à 0. Mais attention au Soudan qui veut créer la sensation et signer sa deuxième victoire consécutive. Les Algériens doivent se méfier de l'atta-

quant Moussa Ali, auteur d'un doublé face aux EAU. Les jeunes de Remane Arezki sont super motivés pour confirmer leur belle entrée en matière et sont conscients de la difficulté de la tâche. Le coach national a certainement pris ses devants à propos de cette sélection du Soudan qui a prouvé ses dispositions, notamment sur le plan défensif et son jeu physique. Il est certain qu'avec le soutien du public, l'équipe nationale ne devrait pas s'arrêter en si bon chemin, mais les joueurs devront faire preuve de concentration pour atteindre l'objectif assigné.

Transfert: Sofiane Feghouli dans l'expectative

Libre de tout contrat après la fin de son aventure avec Galatasaray, le milieu international algérien Sofiane Feghouli ne manque pas de prétendants. D'après les informations de nos confrères de Footmercato, le milieu de 32 ans a des touches alors même que son statut de joueur sans club lui permettrait de signer après la clôture offi-

ciale du mercato. Ainsi, un club de Belgique, deux formations de Turquie et une équipe en Championship (D2 d'Angleterre) s'intéresseraient de près à Feghouli, qui disposerait également d'offres en provenance d'Arabie Saoudite et des Emirats Arabes Unis. Pour autant, il souhaiterait demeurer en Europe pour l'heure. Affaire à suivre.

L'ASO Chlef domiciliée à Relizane

L'ASO Chlef accueillera ses adversaires dans le cadre du championnat de Ligue 1 de football au stade Tahar-Zoughari à Relizane en attendant la fin des travaux de réaménagement que subit actuellement son stade Mohamed-Boumezrag à Chlef, a-t-on appris hier de la direction du club. La même source a fait savoir qu'elle a reçu l'aval de la direction du stade Tahar-Zoughari, via une correspondance transmise

mardi, pour la domiciliation de l'ASO au niveau de son enceinte footballistique, ajoutant que les Rouge et Blanc s'y produiront au cours des premières journées du nouvel exercice dont le coup d'envoi sera donné ce week-end. L'ASO, qui a connu plusieurs changements cet été aussi bien au niveau de sa barre technique que son effectif, reçoit demain (16h 45) la JS Kabylie dans le cadre de la 1re journée du championnat.

Ligue 1

L'importance d'une bonne entame

Adjal Lahouari

posera des problèmes à Amrani qui a pris ses fonctions il y a quelques jours. Néanmoins, les partenaires de Soufi sont en mesure de rafraîchir la mise, ce qui les motiverait pour la suite du parcours. Des quatre rencontres programmées vendredi, celle mettant aux prises la JSS avec le MCA ressort du lot. D'abord, il s'agit de deux grosses cylindrées appelées à jouer un rôle majeur cette saison. Le Doyen s'est renforcé et semble prêt à se montrer ambitieux. Quant aux Sudistes, ils s'attacheront à réussir leur entame, mais ils devront se souvenir qu'ils ont été contraints chez eux la saison écoulée. Du côté de la barre technique, on s'attend à un duel tactique entre le Tunisiens El-Biyaoui et le Franco-Bosniaque Hadzibejic. De leur côté, les Sétifiens veulent croire en leur étoile cette saison, sinon ils n'auraient pas engagé un entraîneur égyptien de la stature d'El-Badry.

Malgré les changements, l'ESS devrait conserver son style collectif. Cependant, le terrain de Biskra risque d'être un handicap pour eux, à l'inverse des locaux habitués à cette aire de jeu. Dans ces conditions, un nul paraît comme le pronostic le plus probable. Son stade fétiche étant en travaux, l'USMA a choisi celui de Dar El-Beida pour y accueillir ses adversaires, celui proposé par le calendrier ne devrait pas lui causer des soucis. En effet, il s'agit du MCEB, un promu qui est appelé à se frotter à plus forts. On terminera ce tour d'horizon par le match NCM-PAC. A domicile, le Nejm semble avoir des chances de contrer un PAC sérieusement amoindri par les départs cet été.

Ligue 2 - MC Saïda

La préparation bat son plein

Les joueurs du MC Saïda, relevant de la ligue 2 (groupe Centre-Ouest), sont entrés en stage bloqué de dix jours, en prévision du démarrage du championnat, fixé au 16 septembre prochain, a-t-on appris de la direction de cette formation. Ce stage se déroule depuis lundi au niveau du stade «Saïd Amara» de la ville de Saïda, avec la participation de 25 joueurs, sous la houlette de l'entraîneur Morsli Larbi, précise la même source. La direction du club avait opté pour ce stage à Saïda, au lieu de la wilaya de Chlef prévue initiale-

ment, en raison des difficultés financières que connaît le club, avec des dettes cumulées estimées à près de 70 millions DA, a-t-on fait savoir. L'équipe du MC Saïda s'est déplacée, mardi, à El-Bayadh pour disputer un match amical avec le nouveau promu parié l'élite, le MCEB. La sélection saïdie affrontera également, ce jeudi soir, le Sari Chabab Méchéria, dans une autre rencontre amicale prévue au stade «Moudjahid Saïd Amara». Le MC Saïda a renforcé ses effectifs avec sept nouvelles recrues, en révision de la saison footballistique 2022/2023.

TF1

20.10 Harry Potter et les reliques de la mort : 2e partie



Film fantastique -
Grande-Bretagne - 2011

Avec Daniel Radcliffe, Rupert Grint, Emma Watson, Helena Carter
Dobby à peine enterré, Harry, Ron et Hermione poursuivent leur quête des derniers horcruxes, les objets qui permettent à Voldemort d'être immortel. L'un d'eux se trouve à Gringotts, la banque des sorciers. Pour tromper la vigilance de l'assistance, Hermione prend l'apparence de Bellatrix Lestrange.

•2

20.05 Rendez-vous en terre inconnue



Raphaël de Casabianca emmène le chanteur Vianney dans le désert de Danakil, au nord-est de l'Éthiopie. Un environnement désertique et austère, hérisse de volcans. Toute vie humaine y semble impossible. C'est pourtant dans ces conditions extrêmes que vivent les Afars, des bergers nomades. La réputation de ce peuple est à la hauteur de l'austérité de leur région.

TF1

20.10 Le grand concours



Présenté par Arthur

C'est le grand concours de rentrée, orchestré comme à son habitude par Arthur. Les questions de culture générale se succèdent, en deux manches et une finale. Derrière leurs pupitres, les célébrités jouent aux écoliers, plus ou moins studieux ou dissipés : Anthony Kavanagh, Hélène Mannarino, Franck Dubosc, Yoann Riou, Valérie Damidot, Florent Peyre, Chris Marques...

•2

20.10 Astrid et Raphaëlle



Série policière - France -
Belgique - Suisse - 2021
Saison 3 - Episode 1/8

- Plan global

Avec Lola Dowaere, Benoît Michel, Sara Mortensen, Meledeen Yacoubi
Michel Ardant, un astrophysicien renommé, est retrouvé foudroyé à l'Observatoire de Paris. Cependant aucun orage n'a eu lieu à l'heure de sa mort. Quelques temps auparavant, le scientifique faisait courir le bruit partout qu'il allait faire une découverte majeure.

•3

JEUDI

•6

20.10 Pour l'honneur d'un fils



Téléfilm policier - France - 2020

Avec Julie-Anne Roth, Stéphane Bern, Marie Kauffman
Ancien pilote de chasse formant des militaires à l'usage des drones d'observation, le commandant Paul Leclerc perd son fils Guillaume au Mali, engagé comme commando au sol. Peu après l'enterrement, Paul demande expressément à sa hiérarchie de visionner les images de l'opération.

CANAL+ CINEMA

19.58 Scream 4



Film d'horreur - Etats-Unis - 2011

Avec David Arquette, Neve Campbell, Courteney Cox, Emma Roberts
Les héros des massacres de Woodsboro ont vieilli ? Sidney a écrit un livre pour clore enfin cette histoire. Dewey est devenu shérif. Gale vit toujours avec lui, mais elle a du mal à trouver une occupation. Dix ans après les meurtres, la petite ville est en ébullition : Sidney s'y trouve en visite pour la promotion de son ouvrage et un nouveau tueur masqué semble à l'oeuvre.

•3

VENDREDI

•6

20.10 Quand la télé prend l'air



Une sélection d'archives inédites propose une immersion dans ce que fut la télévision en extérieur et en direct sur ces six dernières décennies. Au menu, les morceaux choisis des jeux populaires, Intervilles, Jeux sans Frontières, Le Schmilblick et Les Jeux de 20 heures, en compagnie de leurs présentateurs.

CINE + FRISSEN

19.50 Le pont des espions



Film d'espionnage - Etats-Unis -

Allemagne - Inde - 2015

Avec Tom Hanks, Mark Rylance, Amy Ryan, Victor Verhaeghe
En 1957, en pleine Guerre froide, Rudolf Abel, un espion russe installé à Brooklyn est arrêté par le FBI. James Donovan, avocat peu habitué à ce genre d'affaire, est chargé de le défendre. Le cas s'annonce complexe car le juge veut délibérément condamner Abel à mort. Même la famille de Donovan a du mal à comprendre son engagement.

20.10 Les 500 chansons préférées des Français de 1980 à 2022



Présenté par Marie Portolano

À partir d'un grand sondage conduit par l'institut IFOP, les Français ont désigné le classement de leurs 500 chansons françaises préférées datant de 1980 à aujourd'hui. Au cœur du Dôme de Paris-Palais des Sports, ces chansons ont été regroupées dans plusieurs catégories, au cœur d'une Music Box.

CINE + PREMIER

19.50 Imitation Game



Biographie - Etats-Unis -
Grande-Bretagne - 2014

Avec Benedict Cumberbatch, Keira Knightley, Matthew Goode
A Manchester, au début des années 1950, à la suite d'un cambriolage, Alan Turing, brillant mathématicien, est interrogé par un policier. Il se souvient de sa jeunesse, dans l'Angleterre de 1939 et de la façon dont il a convaincu le commandant Dennington d'intégrer le programme de décryptage du code secret Enigma.

CANAL+

20.10 Conversations with Friends



Série dramatique - Grande-Bretagne

- Etats-Unis - Irlande - 2022

Saison 1 - Episode 1/12

Avec Alison Oliver, Sasha Lane, Joe Alwyn, Jemima Kirke

A Dublin, Frances et Bobbi deux amies inseparables. Elles se produisent régulièrement dans des cafés-théâtre lors de petites scènettes poétiques. Un soir, lors d'une lecture, les deux jeunes femmes font la connaissance de Mélissa Baine, écrivain, mariée à Nick un acteur sans envergure.

TFX

20.05 Fast & Furious 4



Film d'action - Etats-Unis -
Japon - 2009

Avec Vin Diesel, Paul Walker, Michelle Rodriguez, John Ortiz

Le fugitif Dominic Toretto vit clandestinement en République dominicaine. Avec sa petite amie Letty et deux comparses, ils se lancent dans un dernier gros coup : voler un convoi d'essence. Peu de temps après, des circonstances tragiques poussent Dominic à retourner à Los Angeles, où il va devoir s'allier à son vieil ennemi.

RTL 9

19.55 Bleu d'enfer



Thriller - Etats-Unis - 2005

Avec Paul Walker, Jessica Alba, Scott Caan, Ashley Scott

Jared chasse le trésor au large de Providence, aux Bahamas. Quant à sa copine Samantha, elle s'occupe d'un aquarium dans un palais. Débarque Bryce, avocat et ami de Jared, accompagné d'Amanda. Bryce les invite dans une villa mise à sa disposition par un client.

OCS MAX

20.00 The Green Hornet



Film d'action - Etats-Unis - 2011

Avec Seth Rogen, Jay Chou, Cameron Diaz, Christoph Waltz

Fils de James Reid, magnat de la presse, Britt a toujours vécu dans l'ombre de son père. Quand ce dernier décède dans des circonstances étranges, Britt hérite de son empire. Il se lie d'amitié avec Kato, l'ex-homme de main de James. Le hasard les amène à intervenir sur une scène de braquage où Kato met hors d'état de nuire plusieurs malfrats.

Bélier 21-03 au 20-04

Votre vie socioprofessionnelle vous pose problème ? Voyez si, ces jours-ci, elle n'empêche pas trop sur votre vie affective, et réajustez afin de parvenir à l'équilibre.

Taureau 21-04 au 21-05

Le temps est sans doute venu de programmer un élargissement de vos centres d'intérêt dans votre sphère professionnelle. Vous avez tout à gagner...

Gémeaux 22-05 au 21-06

Dans le domaine professionnel, vous serez apprécié pour vos idées originales. Mais il faudra éviter de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué : de la conception à la réalisation, il y aura un grand pas à franchir !

Cancer 22-06 au 22-07

Aujourd'hui, vous êtes plus sensible que d'ordinaire aux émotions d'autrui, en positif comme en négatif. Aussi appréciez-vous de rentrer à la maison, votre havre de paix...

Lion 23-07 au 23-08

Si l'atmosphère au boulot se fait pesante, sautez sur l'occasion dès que des déplacements imprévus se présentent. Cela vous fera prendre un peu de recul et... prendre l'air !

Vierge 24-08 au 23-09

Faites vos comptes et voyez si vous pouvez vous permettre une sortie, un spectacle ou un week end avec votre partenaire ; ou avec vos enfants si c'est le cas...

Balance 24-09 au 23-10

En ce moment, vous avez un peu de mal à concilier la vie sociale et la vie familiale. Essayez de lâcher prise avec le boulot dès que vous rentrez chez vous. Et appréciez...

Scorpion 24-10 au 22-11

Votre voisinage ou un membre de votre famille vous confie ses difficultés et vous n'êtes pas au mieux de votre forme pour l'épauler. Faites une méditation...

Sagittaire 23-11 au 21-12

En ce moment, vous pensez à augmenter vos gains ou à vous acheter ce qui pourrait vous faire plaisir. Mais pensez tout de même à vos amis. Qui donne reçoit !

Capricorne 22-12 au 20-01

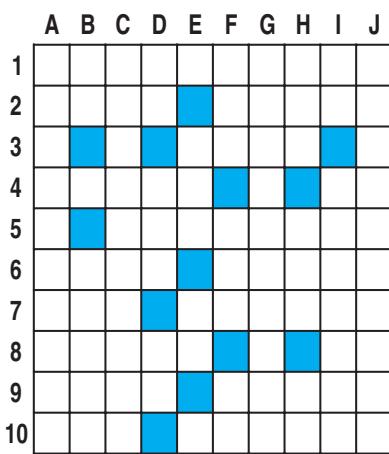
C'est la période de l'année où vous pouvez donner le meilleur de vous-même sur le plan social. Chassez donc ces pensées négatives et continuez de progresser.

Verseau 21-01 au 18-02

Si vous êtes actuellement en vacances, ne culpabilisez pas si vous n'avez pas envie de faire toutes les excursions prévues. Accordez-vous aussi du vrai repos...

Poissons 19-02 au 20-03

L'un de vos projets vous pose problème car il nécessiterait un investissement important du point de vue financier. Parlez-en à l'un de vos amis et faites le point.



Horizontalement:

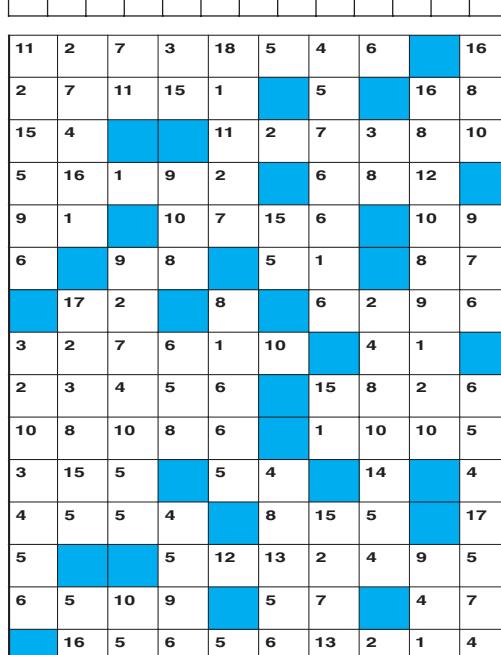
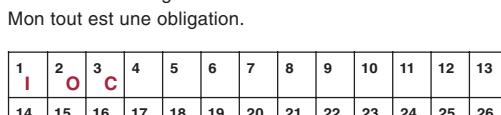
- Se tirer d'un mauvais pas.
 - Opposé. Tempérant.
 - Souhait.
 - Eclaircis.
 - Sortie de groupe.
 - Egaliserai.
 - Bolet.
 - Emanation volatile.
 - Oiseau soit disant. Charronna.
 - Rebondis.
 - Flotte russe.
 - Jardin suspendu. Pékin.
 - Possessif.
 - Telle une mouette.
- A. Chevauchées.
B. En plan. Use.
C. Réprimandes.
D. En suite. Mesure.
E. En passant par. Certain.
F. Trouble en soi. Pèze pas lourd.
G. Sape à la traîne.
H. Triste sire.
I. Partie en réunion. Etant donné.
J. Infinitif. Gaillard.
K. A l'air comme il faut.



ACCLAMER – ACTION – AGRESSER – AMADOUER - ANTENNE – ARDEUR – BAGARRE BLANCHISSERIE – CANTINE – COMMERE – CRAN – DEFIER – DINDON – ECRITURE – FETE – GOUTER – GRANGE – HENNE - HOTTE – INSTITUT – MADEMOISELLE – MONSIEUR – MORALITE – OIGNON – PIPEAU – POIS – PRECAUTION – PROBLEME – PROGRES – RETOUR – RONDE – SIX SORTILEGE – TEMPLE – TRAVESTITIR – URNE – VENDREDI.

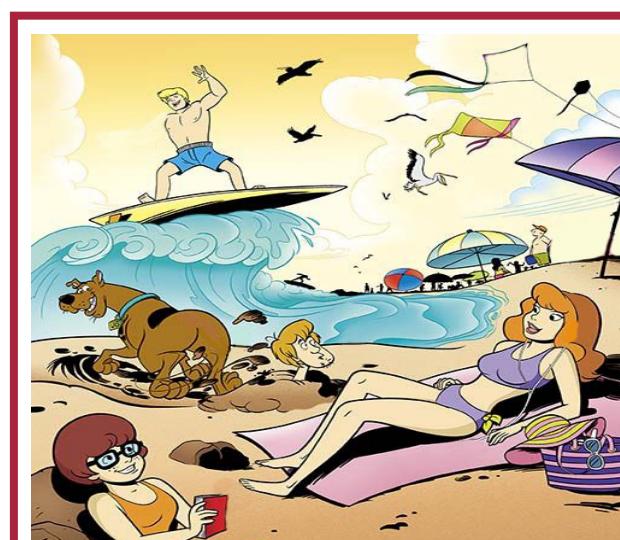
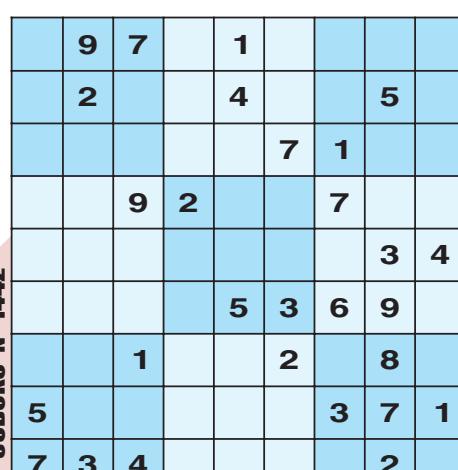
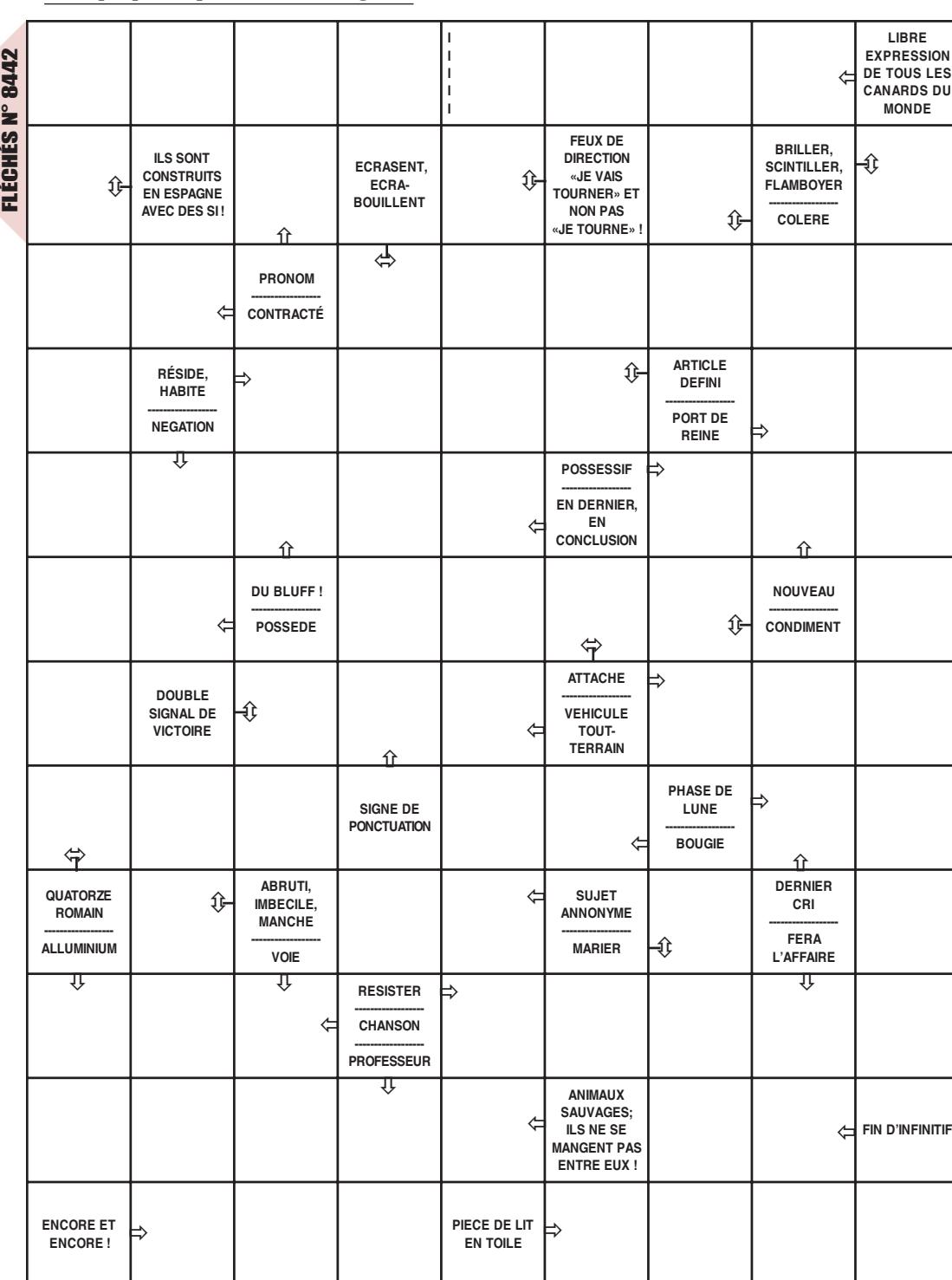
Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1^{er} est un chiffre.
 - Mon 2^e fait distinguer.
- Mon tout est une obligation.



Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 8442



LES SOLUTIONS

CROISÉS N°8441



FLECHES N°8441



FOUILLES N° 8441 : SUPERCHERIE (Su - Perche - Rit)

10 ERRREURS



Les combats reprennent dans le nord de l'Ethiopie

Des combats ont repris mercredi dans le nord de l'Ethiopie, dans des zones frontalières de la région du Tigré, rebelles tigréens et gouvernement fédéral se rejetant la responsabilité d'avoir brisé une trêve observée depuis cinq mois. Les autorités rebelles du Tigré ont d'abord accusé l'armée fédérale éthiopienne d'avoir lancé une "offensive de grande échelle" contre leurs positions, avant que le gouvernement éthiopien les accuse en retour d'avoir "rompu" la trêve. Les forces fédérales éthiopiennes "ont lancé une offensive tôt ce (mercredi) matin vers 05H00 (02H00 GMT), nous défendons nos positions", a déclaré à l'AFP un porte-parole des autorités rebelles du Tigré, Geta-chew Reda, interrogé par l'AFP depuis Nairobi.

Sur Twitter, il a évoqué "une offensive à grande échelle" lancée contre les "positions sur le front Sud" des rebelles tigréens. "Ne tenant aucun compte des nombreuses offres de paix présentées par le gouvernement éthiopien", les forces rebelles du Tigré "ont lancé une attaque aujourd'hui à 05H00" (02H00 GMT) et "ont rompu la trêve", a répondu le gouvernement dans un communiqué.

Macron prévient les Français de «la fin de l'abondance»



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

TEBBOUNE ET MACRON, LES YEUX DANS LES YEUX

Apartir d'aujourd'hui, le président de la République française Emmanuel Macron est l'invité de l'Algérie. Sa visite officielle de deux jours ne se fera pas en coup de vent puisqu'après Alger, il se rendra aussi à Oran. Le chef de l'Etat français est accompagné de plusieurs ministres, chacun acteur et artisan en première ligne sur un terrain économique et politique mondial sérieusement perturbé par des pollutions astronomiques de tous genres qui affranchissent les responsabilités des Etats des faux-fuyants et de la timidité des engagements.

L'avantage dans la rencontre entre le président Teboune et son homologue Macron est que tous les deux savent se parler les yeux dans les yeux et ont la franchise aisée des mots leur permettant

d'aller à l'essentiel. Macron a la faveur de ne plus être ligoté par des considérations électoralistes puisqu'il effectue son dernier mandat présidentiel. Teboune est très au fait du contenu des bourrasques qui étreignent le monde dans son entièreté et il n'est pas nécessaire d'être mage pour connaître le condensé de leur rencontre d'aujourd'hui.

Il est vrai que le dossier ouvert aujourd'hui a une apparence lourde. Mais son poids est moins lourd que celui qui pèse sur le dos du monde entier.

Pour le moment et face aux urgences, bien qu'elles soient justes et objectives, il n'est sans doute pas indiqué de

multiplier les haltes qu'imposent la vérité et l'Histoire, mais plutôt de vivifier la prospective d'un avenir meilleur et serein pour les deux peuples algérien et français. Les deux chefs d'Etat ont prouvé qu'ils ont la capacité et la franchise pour tracer un nouveau parterre pour que les intérêts de leurs deux peuples soient trouvés et équitablement partagés avec honneur et dignité.

Dès lors, bien qu'elles apparaissent trop compliquées, les données actuelles des relations entre l'Algérie et sa voisine française seraient d'une simplicité mordante. Il suffit à chacune, en toute souveraineté, d'étaler sans aucune arrière-pensée ses propres intérêts objectifs. La maîtrise de leurs plusieurs et évidentes conjonctions offrira une coopération positive et efficace entre les deux pays liés déjà par une Histoire partagée.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Le Brent augmente à plus de 101 dollars



Les prix du pétrole poursuivaient leur hausse mercredi, toujours poussés par la possibilité d'une réduction de la production des membres de l'Opep+. Le baril de Brent de la mer du Nord, référence du brut en Europe, pour livraison en octobre, prenait 1,03% à 101,25 dollars (09H30 GMT), renouant avec des prix à trois chiffres. Le baril de West Texas Intermedia-

te (WTI) américain pour livraison le même mois, montait quant à lui de 0,97%, à 94,65 dollars.

Les deux références du brut ont gagné plus de 3 dollars le baril mardi, "dans la perspective d'une réduction de la production par l'Opep+", l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés, commente Stephen Brennock, de PVM Energy. Le ministre saoudien de

l'Energie a estimé que les prix actuels pourraient justifier une baisse de production de l'Opep+. Cette réduction ne serait toutefois pas immédiate et dépendrait de l'issue des négociations autour de l'accord sur le nucléaire iranien. Mardi, les Etats-Unis ont indiqué que l'Iran avait fait des concessions sur des points clés, ravivant les espoirs d'un retour à l'accord sur le nucléaire.

Les Sahraouis appellent l'UE à accélérer le processus de décolonisation



Le Front Polisario a appelé mardi l'Union européenne à prendre des mesures pratiques pour accélérer le processus de décolonisation du Sahara occidental permettant au peuple sahraoui l'exercice libre et authentique à l'autodétermination. Le Front Polisario, réagissait à une déclaration du Haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Joseph Borrell fait à la chaîne publique espagnole TVE 1, dans laquelle il a souligné la nécessité de consulter le peuple sahraoui qui est le seul à même de décider de son avenir. "Tout en donnant la bienvenue à cette déclaration, le Front Polisario attend que l'Union européenne la traduise dans les faits et en fasse une véritable politique clairement définie accompagnée de mesures pratiques pour accélérer le processus de décolonisation du Sahara occidental permettant au peuple sahraoui l'exercice libre et authentique à l'autodétermination afin de déterminer le statut définitif du territoire occupé militairement depuis 1975", précise le communiqué.

Des officiers indiens limogés pour un tir accidentel de missile vers le Pakistan

L'armée de l'air indienne a limogé mardi trois de ses officiers pour le tir accidentel d'un missile de croisière sur le Pakistan, un pays rival de l'Inde et doté comme elle de l'arme nucléaire, à l'issue d'une enquête de plusieurs mois de New Delhi.

Le missile supersonique BrahMos - non armé - avait été accidentellement tiré début mars d'une base militaire secrète du nord de l'Inde. Il avait atterri à environ 125 kilomètres à l'intérieur du territoire pakistanaise, sans toutefois provoquer de dommages corporels ou matériels. Dans un communiqué, l'armée de l'air a expliqué qu'une enquête sur l'incident avait révélé que trois officiers étaient rendus coupables de violation des procédures opérationnelles standard. "Ces trois officiers ont été reconnus comme ayant été les principaux responsables de l'incident. Le gouvernement central a mis fin à leurs fonctions avec effet immédiat", a-t-elle ajouté. Le Pakistan avait déclaré qu'un "objet volant supersonique" se déplaçant à 40.000 pieds depuis l'Inde avait violé son espace aérien et frappé une zone civile inhabitée le 9 mars.